



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-259**

Séance publique du

20 juin 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160620- lmc192755-DE-1-1
Date de signature : 20/06/2016
Date de réception : jeudi 23 juin 2016
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : CASINO MUNICIPAL - RAPPORT D'ACTIVITES CLOS LE 31 OCTOBRE 2015

Le 20 juin 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 14/06/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Christine BERNARD à Madame Reine MERGER, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Jules SUSINI, Madame Danièle BRUNET à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET à Madame Gaëlle LENFANT, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Philippe DE SAINTDO à Madame Charlotte BENON, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Karima ZERKANI-RAYNAL, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Irène MALAUZAT à Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Liliane PIERRON à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Souad HAMMAL.
Secrétaire : Stéphane PAOLI

Monsieur Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés
Publics et Patrimoine Communal
Direction des Etudes Juridiques & du
Contentieux

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUIN 2016

Nomenclature : 1.2
Délégation de service public

RAPPORTEUR : Monsieur Maurice CHAZEAU

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : CASINO MUNICIPAL - RAPPORT D'ACTIVITES CLOS LE 31 OCTOBRE 2015-
Information du Conseil

Mes chers Collègues,

Aux termes de la convention d'exploitation du Casino Municipal du 15 juillet 1998 modifiée, la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal s'est engagée à exploiter celui-ci « en vue de satisfaire au mieux le besoin de la population et favoriser le développement touristique et l'attractivité de la Commune ».

La convention modifiée par avenants prévoit, outre le prélèvement sur le produit brut des jeux au profit de la Ville, les obligations suivantes à la charge du délégataire.

AU TITRE DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE :

- Alimenter un fonds d'investissements touristiques. Les sommes affectées à ce fonds sont versées à un compte spécial (compte 471).

La nature des investissements touristiques à réaliser est choisie, à raison de 50 % des sommes disponibles par la Ville et à raison de 50 % par la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal.

- Verser une subvention à l'Association " L'Institut de l'Image ".

AU TITRE DE L'EFFORT ARTISTIQUE :

- Organiser des représentations théâtrales, des concerts, des galas ou des attractions de tout premier ordre.
- Organiser des manifestations artistiques de qualité (M.A.Q.).

Comme vous avez pu le constater à la lecture du rapport d'activité transmis par la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal, ci-annexé, **l'exploitation de jeux a engendré notamment** :

I -AU TITRE DU PRÉLÈVEMENT SUR LE PRODUIT BRUT DES JEUX :

- le versement à la Ville de 10 % sur le prélèvement opéré par l'Etat.....	1 819 232 €
- le versement du prélèvement communal de 15 % soit.....	4 486 363 €

Total.....	6 305 595 €

II- AU TITRE DU FONDS D'INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES (COMPTE 471) :

- Un crédit de 1 207 260 € à utiliser à raison de 50 % par la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal et à raison de 50 % par la Ville, soit pour chaque partie un crédit de 603 630 €.

A cet effet, vous avez d'ores et déjà approuvé le cinquième avenant à la convention d'exploitation du Casino Municipal relatif aux programmes retenus à ce titre, à savoir la requalification de l'espace « les Jardins de Cézanne », permettant l'utilisation en totalité de ce crédit.

Un différentiel de 48 100 € est apparu à la lecture entre le montant annoncé dans l'avenant n°5 (issu des documents comptables de la SCMAT) et le présent compte-rendu d'activités sur lequel la position de la société a été sollicitée.

Enfin, il convient de noter que la loi de Finances rectificative pour 2014 a abrogé les dispositions relatives au dispositif du « prélèvement à employer » qui alimentait le compte 471. Ce compte ne sera donc plus abondé.

III- AU TITRE DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE (ARTICLE 11 DE LA CONVENTION D'EXPLOITATION)

Une contribution de 39 034 € au profit de l'Association « L'Institut de l'Image ».

IV - AU TITRE DE L'EFFORT ARTISTIQUE (M.A.Q.) Article 12 de la convention :

Le délégataire a présenté à la Direction Générale des Finances Publiques les demandes d'abattements provisoire et définitif de l'abattement supplémentaire pour les manifestations Artistiques de Qualité. Dans le cadre de sa contribution financière **la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal a versé les sommes suivantes :**

Au titre de la saison MAQ 2014 :

- A l'Association « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix-en-Provence..... 1 104 676 €

- A l' Association “ Ballet Preljocaj ” 296 169 €

Total 1..... 1 400 845 €

Au titre de la saison MAQ 2015 :

- A l'Association “ Festival International d'Art Lyrique et
de Musique d'Aix-en-Provence..... 465000 €

- A l' Association “ Ballet Preljocaj ” 90 000 €

Total 2..... 555 000 €

Total général (1 + 2)... 1 955 845 €

Conformément à l'article L 1413-1 du C.G.C.T. ce rapport d'activité sera soumis à l'examen de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du rapport d'activité clos le 31 octobre 2015, ci-joint, communiqué par la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé
Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Reine Merger', with a long horizontal stroke extending to the right.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 23/06/2016
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL
Société Anonyme au capital de 2 160 000 €
Siège social : 21, avenue de l'Europe – 13090 – AIX EN PROVENCE
551 620 198 R.C.S. Aix en Provence



RAPPORT D'ACTIVITE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2015

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos au 31 octobre 2015, l'activité de la Société a été la suivante :

- Exploitation des jeux traditionnels (R.F, R.A, B.J, R.A.E/32 postes)
- Exploitation du texas hold'em poker,
- Exploitation du jeu la Bataille,
- Exploitation de l'Ultimate hold'em poker à compter du 26 mars 2015
- Exploitation du jeu du BINGO,
- Exploitation de 261 machines à sous (au 31/10/15),
- Exploitation d'un restaurant et d'un bar dans la salle des jeux traditionnels,
- Exploitation d'un bar dans la salle des machines à sous,
- Exploitation d'une brasserie,
- Exploitation de 3 restaurants à thème : Oriental, Japonais, Italien,
- Exploitation d'une salle de spectacles,
- Exploitation d'une salle d'expositions,
- Exploitation de 3 salles de réunions.

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à la clôture de l'exercice à 24 885 109 € contre 24 453 665 € l'exercice précédent, soit une variation à la hausse de 1,76 %.

Avec un produit brut des jeux de 45 914 937 €, notre établissement se positionne à la 2^{ème} place dans le classement des Casinos français.

	Au 31/10/2014	Au 31/10/2015
Jeux Traditionnels	9 222 703	10 607 260
Machines à Sous	35 757 866	35 307 677
TOTAL	44 980 569	45 914 937

Le produit net des jeux au 31/10/15 s'élève à 20 078 937 € et augmente de + 2,68 % par rapport à celui de l'exercice précédent (19 555 341 € au 31/10/14).

Les grandes masses de notre chiffre d'affaires se répartissent entre les activités jeux et restauration, de la manière suivante :

Jeux machines à sous :

Notre parc de machines à sous nous a permis de réaliser au cours de l'exercice un produit brut des jeux de 35 307 677 € contre 35 757 866 € l'exercice précédent, soit une baisse de - 1,26 %, réalisant ainsi une moyenne journalière de 346 € par machine.

Jeux traditionnels :

Le produit brut des jeux traditionnels s'élève à la clôture de l'exercice à un montant de 10 607 260 € contre 9 222 703 € l'exercice précédent, soit une variation à la hausse de +15,01 %.

Prélèvements :

Le total des prélèvements s'élève donc à 25 836 000 €, en hausse de + 1.61 % par rapport à N - 1.

La Commune d'Aix en Provence a perçu au cours de cet exercice :

* Prélèvement communal de 15 % en vertu du Cahier des Charges :	4 486 363 €
* Part communale sur le prélèvement d'Etat :	1 819 232 €
	<hr/>
soit un total de	6 305 595 €
	=====

contre un total de 6 078 413 € l'exercice précédent.

Restauration :

Le résultat global de la restauration atteint un total de couverts payants de 107 984 (contre 119 777 l'année dernière) avec un chiffre d'affaires H.T de 3 752 352 €, contre 3 844 039 € l'exercice précédent, soit une baisse de - 2,39 %.

POLITIQUE D'ANIMATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Durant la saison 2014/2015, notre établissement a reçu de nombreux artistes de premier plan tels que Christophe Willem, Yannick Noah, Véronique SANSON et bien d'autres...

Le hall d'exposition et la salle de spectacles ont présenté également plusieurs manifestations aux thèmes très variés : séminaires, banquets, formations, salons divers etc...

En application des conditions tenant au bail emphytéotique dans le cadre de la délégation de service public et en concertation avec Madame le Maire d'Aix en Provence, nous avons mis la salle de spectacles à disposition de la municipalité pour 15 manifestations d'intérêt général (déjeuners de Noël, arbres de Noël, festival des tambourins, galas de danse, ...)

PARTENARIATS EXERCICES 2014/2015

Dans le cadre de nos obligations conventionnelles, nous avons participé au financement des associations suivantes :

Association l'Institut de l'Image :

Notre contribution sur l'exercice 2014/2015, conformément à l'article 11 de la Convention d'Exploitation du Casino, s'élève à la somme de 39 034 €. A la demande de « l'association l'Institut de l'Image », un acompte d'un montant de 18 000 € a été versé le 30 septembre 2014, le solde soit 21 034 € a été réglé le 4. février 2016.

Effort Artistique (Manifestations Artistiques de Qualité) :

Deux associations sont concernées par ces M.A.Q. :

- Association pour le « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence »
- Association « Ballet Preljocaj »

Conformément à l'article 12.2 de la Convention d'Exploitation du Casino et dans le cadre des conventions de coproduction nous associant à l'organisation des spectacles réalisés par l'association pour le « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence » et l'association « Ballet Preljocaj », nous avons présenté à l'autorité administrative compétente les demandes d'abattements provisoire et définitif de l'abattement supplémentaire pour les Manifestations Artistiques de Qualité.

Dans le cadre de notre contribution financière, nous avons réglé les sommes suivantes :

o Au titre de la saison M.A.Q. 2014 :

. Association « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence »	1 104 676 €
. Association « Ballet Preljocaj »	296 169 €

o Au titre de la saison M.A.Q. 2015 :

. Association « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence »	465 000 €
. Association « Ballet Preljocaj »	90 000 €

L'impact sur le résultat comptable de l'exercice 2014/2015 des Manifestations Artistiques de Qualité peut être évalué à une charge nette de 363 K€ (compte tenu des abattements supplémentaires provisoires / définitifs obtenus), contre une charge nette de 413 K€ pour l'exercice précédent.

Sponsoring :

Au cours de cet exercice, nous avons subventionné diverses associations culturelles, artistiques ou sportives à hauteur de 47 343 €.

Compte 471 – Fonds Investissements Touristiques :

Aucune utilisation n'a été réalisée au cours de l'exercice. Au 31 octobre 2015, les sommes dotées au titre de l'investissement touristique (prélèvement à employer) présentait un crédit d'un montant de 1 207 260 € à utiliser par moitié par la Ville et par moitié par la S.C.M.A.T, soit un crédit de 603 630 € pour chaque partie.

Situation sociale

Effectif :

L'effectif moyen et équivalent temps plein, au titre de l'exercice, est de 289 contre 292 au titre de l'exercice précédent.

Risques Prud'homaux :

17 litiges prud'homaux ont été provisionnés au 31/10/2015.

Pour mémoire nous vous rappelons dans le tableau ci-dessous l'ensemble des enjeux des litiges prud'homaux en cours au 31/10/2015 :

Montant total provisionné au 31/10/2015 (Prov. pour Risques et Charges)	356 K€
Montant total des demandes des parties adverses	1 237 K€

Contentieux des accidents du travail :

Suite à décision de justice rendant inopposable un accident du travail ayant donné lieu à incapacité, les taux AT de 2007 à 2013 ont été revus, ce qui a généré un remboursement en janvier 2015 de 105 326 €, le solde devant intervenir sur l'exercice suivant.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les chiffres réalisés dans les différents secteurs d'activité démontrent une baisse des résultats de la société.

Evénements importants survenus au cours de l'exercice

Réforme de la fiscalité des casinos

En application des dispositions de l'Article 39 de la loi n° 2014-1655 du 29 Décembre 2014 de finances rectificatives pour 2014 ayant décidé la réforme de la fiscalité applicable aux produits des jeux de casinos, le décret n° 2015-669 du 15 Juin 2015 a modifié l'article D. 2333-74 du code général des collectivités territoriales afin de préciser les taux d'imposition minimum et maximum du barème du prélèvement progressif opéré sur le produit brut des jeux dans les casinos. Le même décret abroge les dispositions réglementaires relatives au dispositif du « prélèvement à employer » (compte 471) qui a été supprimé par ladite loi de finances rectificative pour 2014.

Le Produit net des jeux comptabilisé au 31/10/2015 s'élève à 20 078 938 €. Le PNJ calculé avec l'ancien barème est de 19 887 293 €, soit une différence positive de 191 645€ dont l'ordre de grandeur correspond à la suppression du prélèvement à employer à effet rétroactif au 1^{er} novembre 2014.

Contrôles U.R.S.S.A.F relatifs aux exercices 2005 à 2009 :

Contrôle relatif aux exercices 2005 à 2006

Contentieux toujours en cours auprès du TASS de Marseille.

Contrôle relatif aux exercices 2007 à 2009

La notification de la décision du TASS de Marseille du 15/10/2015 est favorable pour les déductions forfaitaires hors dirigeants et MCD. Un appel est à attendre de la part de l'URSSAF.

Modification de l'offre de jeux

Pour rappel, nous avons adressé au Ministère de l'Intérieur le 6 février 2015, une déclaration de modification de notre offre de jeux au 27 février 2015, concernant :

- . l'augmentation de 16 à 24 postes du jeu de la roulette anglaise électronique,
- . la substitution d'une table de jeu installée « l'Omaha poker » à une nouvelle table de jeu « l'Ultimate texas hold'em »,
- . la diminution de 6 à 5 tables installées de la roulette anglaise,
- . la diminution de 4 à 2 tables installées de Black Jack.

Adaptation de l'offre de jeux

Le dernier arrêté ministériel au 24 février 2015 a été modifié à de nombreuses reprises compte tenu des modifications de jeux proposés et du nombre de tables et de machines à sous installées. Suivant notre déclaration au Ministère de l'Intérieur en date du 23 juin 2015, notre offre de jeux est la suivante :

	nombre de tables autorisées	minima autorisés	nombre de tables installées
Boule	1	0.50 €	0
Roulette française	3	1 €	1
Roulette anglaise	8	1 €	5
Black-jack	6	1 €	2
Stud poker de casino	2	1 €	0
Bataille	2	1 €	1
Texas hold'em poker	10	1 €	8
Ultimate hold'em poker	2	1 €	1
Total	34		18

	nombre de tables autorisées	minima autorisés	nombre de tables installées
Roulette Anglaise électronique	1 table de 24 postes	0.10 €	1 (24 postes)
Total	1		1

	nombre de MAS autorisées	nombre de MAS installées
Machines à sous	475	261
Total	475	261

L'échéance de l'autorisation d'exploitation est fixée au 31/10/2016.

Renouvellement délégation service public en 2016 :

Par courrier en date du 8 juillet 2015, Madame le Maire informait la S.C.M.A.T. que sa candidature avait été retenue par les membres de la Commission de Délégation de Service Public réunis en séance le 2 juillet 2015. Le 14 octobre 2015 (date limite de dépôt des offres en Mairie) la S.C.M.A.T. a donc déposé son offre pour la délégation de service public du Casino Municipal d'Aix en Provence. Selon le calendrier prévisionnel, la délibération du Conseil Municipal sur le choix est fixée au mois de mars 2016.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Exploitation du jeu du BINGO :

Selon l'arrêté ministériel n° 3768 du 10 juillet 2014, le jeu de cercle le BINGO a été exploité à titre expérimental en salle des machines à sous de notre établissement jusqu'au 18 janvier 2015.

En date du 9 décembre 2015, nous avons adressé au Ministère de l'Intérieur un formulaire de déclaration préalable d'exploitation de ce jeu dans notre établissement, avec dans un premier temps l'exploitation du BINGO au forfait pour une première opération organisée le 26 décembre 2015.

Expérimentation

En date du 1^{er} février 2016, nous avons adressé au Ministre de l'Intérieur une demande d'autorisation d'expérimenter l'installation d'une table de Black Jack traditionnelle sous forme électronique, et ce pour une durée de 6 mois.

Activités en matière de recherche et de développement

Conformément aux dispositions de l'Article L. 232-1, II., nous vous informons que notre société, de par son activité, n'est pas concernée par l'activité de recherche et de développement.

Situation d'endettement

En application de l'Article L.225-100 alinéa 3 du Code de Commerce, la situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires de notre société représente :

	31/10/15	31/10/14	31/10/13
Capitaux propres	13 851 985 €	14 802 322 €	17 325 932 €
Endettement financier	2 563 548 €	2 410 732 €	991 106 €
Total bilan	26 887 198 €	28 221 191 €	28 869 064 €
Capitaux propres / Total bilan	51,52 %	52,45 %	60 %
Endettement financier / Capitaux propres	18,51 %	16,29 %	5,72 %

Délais de paiement

Conformément aux dispositions des Articles L. 441-6-1 alinéa 1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'à la clôture des deux derniers exercices, la décomposition par date d'échéance du solde des dettes à l'égard des fournisseurs est la suivante :

DETTES FOURNISSEURS	-de 30 jours	de 30 à 60 jours	+de 60 jours	Dont non échues	TOTAL
Exercice 31/10/2014	658 834 €	578 608 €	49 466 €	1 180 186 €	1 286 908 €
Exercice 31/10/2015	1 063 915 €	6 565 €	33 691 €	692 523 €	1 104 171 €

Dont dettes litigieuses : 49 466 €

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activités des filiales et participations

Situation de notre filiale : Société de Brasseries et Casinos « Les Flots Bleus »

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, l'activité de notre filiale a été la suivante :

- exploitation des jeux traditionnels (R.A, B,J, texas hold'em poker), la roulette anglaise sous sa forme électronique,
 - exploitation de 75 machines à sous,
 - exploitation d'un bar dans la salle des machines à sous,
 - exploitation d'un restaurant,
- et se caractérise par les principales données ci-après :

	Au 31/10/2015	Au 31/10/2014	Au 31/10/2013
Chiffre d'affaires	3 821 266 €	3 560 980 €	3 574 453 €
Charges d'exploitation	3 137 464 €	3 094 526 €	3 020 542 €
Résultat d'exploitation	730 994 €	521 077 €	593 290 €
Résultat financier	6 046 €	7 365 €	9 969 €
Bénéfice net comptable	508 124 €	367 682 €	411 448 €
Situation nette à la clôture	1 380 633 €	1 121 888 €	1 066 706 €

Au 31/10/2015 notre société contrôlait la Société de Brasseries et Casinos « Les Flots Bleus » avec un pourcentage de 99.96 %.

Prises de participation ou prises de contrôle (Art L 233-6 et L 247-1)

Nous vous signalons que notre Société n'a réalisé, au cours de l'exercice écoulé, aucune prise de participation ou de contrôle tel que défini aux articles L. 233-6 et L. 247-1 du Code de commerce.

Participation des salariés au capital

Au 31 octobre 2015, le personnel ne détenait aucune action dans le capital de la société, dans les conditions définies par l'article L. 225-102 du Code de commerce.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET ACTIONS D'AUTO CONTROLE (Art. L. 233-13 et L. 247-2)

Nous vous rappelons que le capital de notre société au 31/10/2015 est détenu par :

	Nombre d'actions	Pourcentage
SATHEL	82 435	61.06 %
GROUPE PARTOUCHE	52 157	38,64 %
DIVERS	408	0,30 %
	135 000	100 %

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Activité de la société

Le chiffre d'affaires net de l'exercice s'élève à 24 885 109 €, en augmentation de 431 444 €, soit + 1,76 % par rapport au précédent exercice. Le produit net des jeux s'élève à 20 078 937 € et augmente de 523 597 €, soit + 2,68 %.

Le chiffre d'affaires des autres activités baisse de 95 146€, soit -1,94%.

Le montant des achats et charges externes s'élève à 6 838 889 € et augmente de 44 074 € par rapport à l'exercice précédent, soit + 0,65 %.

La valeur ajoutée telle que calculée sur la liasse fiscale s'élève à 15 264 803 € et augmente de 390 589 € par rapport à l'exercice 2013/2014.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, le montant des traitements et salaires s'élève à 9 056 142 € contre 8 963 229 € l'exercice précédent, soit une variation à la hausse de + 1,04 %.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 3 455 605 € contre 3 463 826 € l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de - 0,24 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 27 694 008 € contre 27 424 164 € l'exercice précédent, traduisant une variation à la hausse de 0,98 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 1 299 044 € contre - 1 478 834 € pour l'exercice précédent. Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à - 921 019 € contre 1 140 672 € l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de - 57 946 €, de crédits d'impôts de 32 472 €, l'exercice clos le 31 octobre 2015 se traduit par une perte nette comptable de - 946 493 € contre une perte de 1 165 173 € l'exercice précédent.

Situation de la société

* La situation nette de la société s'élève à 13 851 985 € au 31 octobre 2015.

Elle a évolué comme suit au cours de l'exercice :	En €
- Situation nette au 1 ^{er} novembre 2014	14 802 322 €
- Résultat de 2014/2015	- 946 493 €
- Reprise / Subvention d'Investissement	- 3 845 €
- Distribution dividendes	0 €
Situation nette au 31 octobre 2015	<u>13 851 985 €</u> =====

* Les immobilisations nettes s'élèvent à 14 363 657 €, en diminution de 504 311 € par suite des mouvements ci-après :

- Acquisition d'immobilisations	1 787 121 €
- (y compris immobilisations en cours et avances et acomptes versés)	
- Dotations aux amortissements et provisions	- 2 261 339 €
- Valeur comptable nette des cessions	- 30 093 €
- Diminution nette des immobilisations	<u>-504 311 €</u> =====

* L'actif circulant s'élève à 12 523 541 €

* Les dettes, provisions incluses, s'élèvent à 13 035 213 €.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -946 493 € que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte « Report à Nouveau ».

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'Article R.225-102 alinéa 2 du Code de Commerce, le tableau (**annexe 1**) faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS ET AVOIR FISCAL CORRESPONDANT (Art. 243 bis C G I)

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice social clos	Dividendes par Action	Abattement 40% (1)	Prélèvements sociaux (1)	Prélèvement non libératoire (1) (4)
31/10/2012	10,00 €	4,00 € (1)	1,55 € (2)	2,10 € (3) (4)
31/10/2013	10,00 €	4,00 € (1)	1,55 € (2)	2,10 € (3) (4)
31/10/2014	---	---	---	---

(1) réservé aux actionnaires personnes physiques calculé sur le montant brut des dividendes

(2) 15,50%

(3) 21%

(4) sauf dispense en fonction du revenu fiscal (couple : revenu \geq 75.000 € \rightarrow célibataire/divorcé/veuf : revenu \geq 50.000 €)

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Situation des mandats des administrateurs

Après avoir examiné la situation des mandats des administrateurs, nous constatons que les mandats de Messieurs Alexandre SCHULMANN, Michel ALBANESI, Jean CARRESE, Louis LEYDIER, et Frédéric BLARDONE viennent à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Nous vous proposons donc de renouveler Messieurs Alexandre SCHULMANN, Michel ALBANESI, Jean CARRESE, Louis LEYDIER, et Frédéric BLARDONE dans leurs fonctions pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 octobre 2018 et tenue en 2019.

Situation du mandat du Commissaire aux Comptes

Après avoir examiné la situation du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire et de son suppléant, nous vous précisons qu'aucun de ces mandats n'est arrivé à expiration.

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

ARRETE AU 31 OCTOBRE 2015

Nature des indications	Exercice N-4	Exercice N-3	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N
<u>I – CAPITAL DE FIN D'EXERCICE</u>					
Capital social	2.160.000	2.160.000	2.160.000	2.160.000	2.160.000
Nb actions ordinaires existantes	135.000	135.000	135.000	135.000	135.000
Nb actions à dividende prioritaire (ss droit vote)	0	0	0	0	0
Nb maximal d'actions futures à créer - par conversion oblig. - pour exercice de droits de souscription					
<u>II – OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</u>					
Chiffre d'affaires H.T.	30.001.782	28.014.042	25.894.622	24.453.665	24.885.109
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions.....	3.221.704	1.733.820	2.215.520	893.319	1.195.105
Impôts s/bénéfices	72.075	141.692	- 31.880	- 34.200	-32.472
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	
Résultat après impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	754.783	475.840	448.929	- 1.165.173	- 946.493
Résultat distribué	1.350.000	1.350.000	1.350.000	0	0
<u>III – RESULTATS PAR ACTION</u>					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotation des amortissements et provisions.....	23,33	11,79	16,65	6.87	9,09
Résultats après impôt, particip. des salariés et dotation aux amortisse- ments et provisions	5,59	3.52	3.32	- 8.63	-7.01
Dividende attribué à chaque action	10	10	10	0	0
<u>IV – PERSONNEL</u>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	337	327	293	292	289
Montant de la masse salariale de l'exercice (1)	9.900.509	9.682.634	9.031.717	8.963.229	9.056.142
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (S.S., œuvres sociales)	4.139.380	4.053.420	3.682.502	3.463.826	3.455.605
(la masse salariale inclut les pourboires					

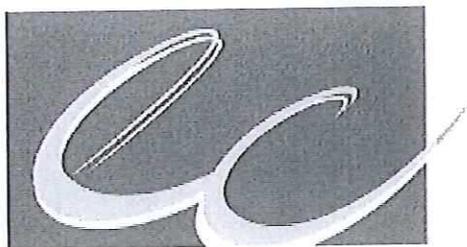


SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL

Société Anonyme
au capital de 2.160.000 Euros

21, avenue de l'Europe
13090 AIX-EN-PROVENCE

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 OCTOBRE 2015



STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL

21, avenue de l'Europe

13090 AIX EN PROVENCE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/11/2014 au 31/10/2015

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/10/2015			31/10/2014
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	363 463,84	363 219,61	244,23	1 653,48
	Fonds commercial (1)	91 211,77		91 211,77	91 211,77
	Autres immobilisations incorporelles	32 780,79	32 780,79		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	788 929,04	543 987,57	244 941,47	264 850,47
	Constructions	27 665 738,08	18 127 474,57	9 538 263,51	10 815 839,27
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	12 552 522,32	10 461 895,85	2 090 626,47	1 904 366,22
	Autres immobilisations corporelles	2 731 318,17	1 589 267,03	1 142 051,14	947 061,16
	Immobilisations en cours	282 282,41		282 282,41	
	Avances et acomptes	160 579,16	34 579,15	126 000,01	0,01
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	800 690,59		800 690,59	800 690,59
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	19 253,13		19 253,13	11 702,21	
Autres immobilisations financières	28 092,47		28 092,47	30 592,47	
	TOTAL (II)	45 516 861,77	31 153 204,57	14 363 657,20	14 867 967,65
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	106 462,00		106 462,00	98 945,00
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 295,58		2 295,58	70 905,68
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	311 431,72	34 586,09	276 845,63	244 231,25
	Autres créances	9 300 695,12	49 871,00	9 250 824,12	9 206 324,46
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	2 249 672,60		2 249 672,60	3 157 851,72	
Charges constatées d'avance	637 441,31		637 441,31	659 532,85	
	TOTAL (III)	12 607 998,33	84 457,09	12 523 541,24	13 437 790,96
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		58 124 860,10	31 237 661,66	26 887 198,44	28 305 758,61
(1) dont droit au bail				20 253,13	15 202,21
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				4 707 122,47	4 733 995,47
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/10/2015	31/10/2014
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 160 000,00	2 160 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 406 066,27	1 406 066,27
	Ecarts de réévaluation	40 529,54	40 529,54
	RESERVES		
	Réserve légale	216 000,00	216 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles	274 514,27	274 514,27
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	523 634,37	523 634,37
	Report à nouveau	10 166 215,85	11 331 388,77
	Résultat de l'exercice	(946 492,51)	(1 165 172,92)
Subventions d'investissement	11 517,16	15 361,69	
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	13 851 984,95	14 802 321,99
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	380 098,00	415 510,00
	Provisions pour charges	107 328,00	108 793,00
	Total des provisions	487 426,00	524 303,00
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 563 548,05	2 410 731,85
	Emprunts et dettes financières divers	436 594,39	418 146,11
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 070 464,71	1 161 898,29
	Dettes fiscales et sociales	4 737 144,19	4 453 160,00
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	237 635,23	330 024,00	
Autres dettes	3 502 400,92	4 185 388,09	
	Produits constatés d'avance (1)		19 785,28
	Total des dettes	12 547 787,49	12 979 133,62
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	26 887 198,44	28 305 758,61
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(946 492,51)	(1 165 172,92)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	12 111 193,10	12 476 419,54
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

				31/10/2015	31/10/2014
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	5 783,72		5 783,72	2 654,44
	Production vendue (Biens)	(741,00)		(741,00)	(606,24)
	Production vendue (Services et Travaux)	24 880 066,60		24 880 066,60	24 451 616,61
	Montant net du chiffre d'affaires	24 885 109,32		24 885 109,32	24 453 664,81
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			10 872,00	17 092,85
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 494 596,62	1 469 669,48
	Autres produits			4 386,58	4 902,62
		Total des produits d'exploitation (1)			26 394 964,52
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 521 813,44	1 521 322,30
	Variation de stock			(7 517,00)	19 409,00
	Autres achats et charges externes			6 838 889,06	6 794 814,72
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 477 872,22	1 440 446,92
	Salaires et traitements			9 056 142,17	8 963 229,02
	Charges sociales du personnel			3 455 605,21	3 463 825,91
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			2 244 607,98	2 060 211,56	
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations			8 675,94	30 452,06	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			73 996,00	148 208,00	
Autres charges			3 023 923,42	2 982 244,03	
	Total des charges d'exploitation (2)			27 694 008,44	27 424 163,52
RESULTAT D'EXPLOITATION				(1 299 043,92)	(1 478 833,76)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/10/2015

31/10/2014

RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 299 043,92)	(1 478 833,76)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	349 853,00	312 368,75
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	617,87	869,22
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	36 685,72	36 334,58
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	2 590,64	905,94
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	389 747,23	350 478,49
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	11 712,67	12 317,19
	Différences négatives de change	9,20	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	11 721,87	12 317,19
RESULTAT FINANCIER		378 025,36	338 161,30
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(921 018,56)	(1 140 672,46)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	106 489,63	250 855,72
	Sur opérations en capital	33 937,34	8 437,66
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	173 330,51	179 905,64
	Total des produits exceptionnels	313 757,48	439 199,02
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	296 448,13	495 595,74
	Sur opérations en capital	30 092,81	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	45 162,49	2 303,74
	Total des charges exceptionnelles	371 703,43	497 899,48
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(57 945,95)	(58 700,46)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(32 472,00)	(34 200,00)
TOTAL DES PRODUITS		27 098 469,23	26 735 007,27
TOTAL DES CHARGES		28 044 961,74	27 900 180,19
RESULTAT DE L'EXERCICE		(946 492,51)	(1 165 172,92)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		349 853,00	312 368,75
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		9 368,98	9 535,75

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/11/2014 31/10/2015	12,00 mois	01/11/2013 31/10/2014	12,00 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		14 363 657,20	53,42	14 867 967,65	52,53	(504 310,45)	-3,39
Concessions brevets et droits similaires		244,23		1 653,48	0,01	(1 409,25)	-85,23
20500000	CONCESSIONS & LICENCES	202 641,48	0,75	202 641,48	0,72		
20510000	DEPOT MARQUE	160 822,36	0,60	160 117,61	0,57	704,75	0,44
28050000	AMORT CONCESSIONS	(202 641,34)	-0,75	(202 641,34)	-0,72		
28051000	AMORT LOGICIELS & LICENCES INF	(160 578,27)	-0,60	(158 464,27)	-0,56	(2 114,00)	-1,33
Fonds Commercial		91 211,77	0,34	91 211,77	0,32		
20700000	FONDS COMMERCIAL	91 211,77	0,34	91 211,77	0,32		
Autres immobilisations incorporelles							
20800000	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPO	32 780,79	0,12	32 780,79	0,12		
28080000	AMORT. AUTRES IMMOBILISATIONS	(32 780,79)	-0,12	(32 780,79)	-0,12		
Terrains		244 941,47	0,91	264 850,47	0,94	(19 909,00)	-7,52
21200000	AGENCEMENTS AMENAGEMENTS TER	788 929,04	2,93	788 929,04	2,79		
28120000	AMORT AGENCEMENT TERRAIN	(543 987,57)	-2,02	(524 078,57)	-1,85	(19 909,00)	-3,80
Constructions		9 538 263,51	35,48	10 815 839,27	38,21	(1 277 575,76)	-11,81
21310000	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	9 824,96	0,04	9 824,96	0,03		
21410000	BATIMENTS - STRUCTURE	14 555 192,37	54,13	14 555 192,37	51,42		
21420000	BATIMENTS/SOL - FLUIDE	6 964 507,06	25,90	6 964 507,06	24,60		
21450000	INSTAL.AGENC/CONST.SOL A.	6 136 213,69	22,82	6 163 841,29	21,78	(27 627,60)	-0,45
28131000	AMORT. BATIMENTS	(9 824,96)	-0,04	(9 824,96)	-0,03		
28141000	AMTS BAT SOL - STRUCTURE	(7 632 470,29)	-28,39	(7 084 635,29)	-25,03	(547 835,00)	-7,73
28142000	AMTS BAT / SOL - FLUIDES	(5 038 341,77)	-18,74	(4 679 407,77)	-16,53	(358 934,00)	-7,67
28145000	AMORT.AAI CONST SOL AUT.	(5 446 837,55)	-20,26	(5 103 658,39)	-18,03	(343 179,16)	-6,72
Installations techniques, matériel et outillage		2 090 626,47	7,78	1 904 366,22	6,73	186 260,25	9,78
21541005	MACHINES A SOUS ROULEAUX ET VI	2 711 160,96	10,08	2 463 338,94	8,70	247 822,02	10,06
21541010	MAT.MACH.A SOUS VIDEO	942 776,13	3,51	1 183 136,15	4,18	(240 360,02)	-20,32
21541020	MAT.MACH.A SOUS ROULEAUX	1 402 256,06	5,22	1 492 580,22	5,27	(90 324,16)	-6,05
21541030	KITS MACHINES A SOUS	195 580,13	0,73	185 522,13	0,66	10 058,00	5,42
21541040	MAT.SOCLES MACHINES SOUS	59 402,14	0,22	57 780,94	0,20	1 621,20	2,81
21541050	MAT.TABOURET MACH.A SOUS	212 894,58	0,79	196 856,72	0,70	16 037,86	8,15
21541055	BILL ACCEPTOR MAS	230 364,08	0,86	230 364,08	0,81		
21541060	AUTR.MAT.MACHINES A SOUS	1 475 347,40	5,49	1 428 116,60	5,05	47 230,80	3,31
21542000	MATERIEL JEUX TRADITION	1 074 574,16	4,00	888 802,37	3,14	185 771,79	20,90
21546000	MATERIEL TELEVIDEO SURV.	234 831,03	0,87	231 905,43	0,82	2 925,60	1,26
21546500	AUTRE MATERIEL SURV.	8 866,30	0,03	8 866,30	0,03		
21549000	MATERIEL EXPL.DIV.CASINOS	604 054,22	2,25	595 393,02	2,10	8 661,20	1,45
21551000	JETONS MACHINES A SOUS	87 533,04	0,33	87 533,04	0,31		
21551500	JETONS & PLAQUES JEUX TR.	192 858,20	0,72	187 106,60	0,66	5 751,60	3,07
21552000	MATERIEL DE RESTAURATION	319 308,87	1,19	321 368,13	1,14	(2 059,26)	-0,64
21552500	MATERIEL DE CUISINE	1 156 265,18	4,30	1 160 224,85	4,10	(3 959,67)	-0,34
21553000	MATERIEL TECHNIQUE	65 785,88	0,24	56 769,86	0,20	9 016,02	15,88
21554000	MATERIEL MANIFESTATION	1 578 663,96	5,87	1 567 507,15	5,54	11 156,81	0,71
28154105	AMORT. SIEGES M.A.S.	(1 853 370,22)	-6,89	(1 842 116,80)	-6,51	(11 253,42)	-0,61
28154110	AMORT MAS VIDEO	(715 949,41)	-2,66	(969 010,07)	-3,42	253 060,66	26,12
28154120	AMORT MAS ROULEAUX	(1 352 869,94)	-5,03	(1 414 436,10)	-5,00	61 566,16	4,35
28154130	AMORT KITS MAS	(166 397,79)	-0,62	(157 750,79)	-0,56	(8 647,00)	-5,48
28154140	AMORT SOCLE MAS	(56 681,08)	-0,21	(55 775,08)	-0,20	(906,00)	-1,62
28154150	AMORT.M.A.S VIDEO/ROULEAUX	(166 843,90)	-0,62	(148 380,90)	-0,52	(18 463,00)	-12,44
28154155	AMORT BILL ACCEPTOR MAS (SANS)	(225 054,22)	-0,84	(218 094,22)	-0,77	(6 960,00)	-3,19
28154160	AMORT AUTRES MATERIELS MAS	(1 282 046,94)	-4,77	(1 209 649,94)	-4,27	(72 397,00)	-5,98
28154200	AMORT. MAT. JEUX TRADIT.	(715 098,37)	-2,66	(595 042,37)	-2,10	(120 056,00)	-20,18
28154600	AMORT.MAT. JEUX TRADIT.	(205 813,53)	-0,77	(187 423,53)	-0,66	(18 390,00)	-9,81
28154650	AMORT. AUTRES MAT. SURV.	(8 499,01)	-0,03	(8 392,01)	-0,03	(107,00)	-1,28

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/11/2014 31/10/2015	12,00 mois	01/11/2013 31/10/2014	12,00 mois	Variations	%
28154900	AMORT.MAT.EXPL.DIV.CASINO	(566 612,50)	-2,11	(552 801,69)	-1,95	(13 810,81)	-2,50
28155100	AMORT. JETONS M.A.S.	(87 533,05)	-0,33	(87 533,05)	-0,31		
28155150	AMORT. JETONS PLAQUES JTR	(163 646,35)	-0,61	(151 078,35)	-0,53	(12 568,00)	-8,32
28155200	AMORT. MAT. RESTAURATION	(282 854,97)	-1,05	(278 545,97)	-0,98	(4 309,00)	-1,55
28155250	AMORT. MATERIEL CUISINE	(1 022 739,50)	-3,80	(990 318,17)	-3,50	(32 421,33)	-3,27
28155300	AMORT.MATERIEL TECHNIQUE	(55 608,87)	-0,21	(51 781,87)	-0,18	(3 827,00)	-7,39
28155400	AMORT. MAT. MANIFESTATION	(1 534 276,20)	-5,71	(1 520 675,40)	-5,37	(13 600,80)	-0,89
Autres immobilisations corporelles		1 142 051,14	4,25	947 061,16	3,35	194 989,98	20,59
21812000	A.A.I. BATIMENT CASINO	1 900 736,58	7,07	1 567 545,04	5,54	333 191,54	21,26
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	69 562,15	0,26	9 679,75	0,03	59 882,40	618,64
21830000	MAT. DE BUREAU & INFORM.	244 296,54	0,91	203 036,45	0,72	41 260,09	20,32
21840000	MOBILIER	516 722,90	1,92	512 187,54	1,81	4 535,36	0,89
28181200	AMORT AAI BATIMENT CASINO	(912 236,16)	-3,39	(725 853,16)	-2,56	(186 383,00)	-25,68
28182000	AMORT. MATERIEL TRANSPORT	(14 338,75)	-0,05	(9 679,75)	-0,03	(4 659,00)	-48,13
28183000	AMORT. MAT. BUREAU & INFO	(174 533,58)	-0,65	(142 976,58)	-0,51	(31 557,00)	-22,07
28184000	AMORT. MOBILIER	(488 158,54)	-1,82	(466 878,13)	-1,63	(21 280,41)	-4,56
Immobilisations corporelles en cours		282 282,41	1,05			282 282,41	
23100000	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN	282 282,41	1,05			282 282,41	
Avances et acomptes versés sur immob. corporelles		126 000,01	0,47	0,01		126 000,00	N/S
23800000	AVANCES SUR IMMO.CORP.	160 579,16	0,60	34 579,16	0,12	126 000,00	364,38
29380000	PROV/AVANCES ET ACPTE IMMO CO	(34 579,15)	-0,13	(34 579,15)	-0,12		
Autres participations		800 690,59	2,98	800 690,59	2,83		
26110078	TITRES CASINO FLOTS BLEU	800 690,59	2,98	800 690,59	2,83		
Prêts		19 253,13	0,07	11 702,21	0,04	7 550,92	64,53
27430000	PRETS AU PERSONNEL	19 253,13	0,07	11 702,21	0,04	7 550,92	64,53
Autres immobilisations financières		28 092,47	0,10	30 592,47	0,11	(2 500,00)	-8,17
27510000	DEPOTS	26 563,47	0,10	26 563,47	0,09		
27550000	CAUTIONNEMENTS	529,00		529,00			
27560000	DEPOTS & CAUTIONS MOINS UN AN	1 000,00		3 500,00	0,01	(2 500,00)	-71,43
TOTAL III - Actif Circulant NET		12 523 541,24	46,58	13 437 790,96	47,47	(914 249,72)	-6,80
Matières premières, approvisionnements		106 462,00	0,40	98 945,00	0,35	7 517,00	7,60
31110000	STOCK DE MATIÈRES	66 342,00	0,25	59 517,00	0,21	6 825,00	11,47
31120000	STOCK RESTAURANT	40 120,00	0,15	39 428,00	0,14	692,00	1,76
Avances & acomptes versés sur commandes		2 295,58	0,01	70 905,68	0,25	(68 610,10)	-96,76
40910000	FOURNIS. AVANCE & ACOMPTE	2 295,58	0,01	70 905,68	0,25	(68 610,10)	-96,76
Créances clients et comptes rattachés		276 845,63	1,03	244 231,25	0,86	32 614,38	13,35
41110000	CENTRALISATEUR CLIENTS ORDINA	222 234,96	0,83	208 060,12	0,74	14 174,84	6,81
41119000	CENTRALISATEUR CLIENTS GROUPE	4 759,22	0,02	1 908,90	0,01	2 850,32	149,32
41610000	CLIENTS DOUTEUX JEUX	26 129,64	0,10	27 173,77	0,10	(1 044,13)	-3,84
41620000	CLIENTS AUTRES DOUTEUX	22 901,90	0,09	14 234,60	0,05	8 667,30	60,89
41810000	CLIENT FACTURE A ETABLIR	35 406,00	0,13	28 923,60	0,10	6 482,40	22,41
41819000	CLIENTS GROUPE FAC A ETABLIR			1 005,58		(1 005,58)	-100,00
49161000	PROV P/DEPR CHQ IMPAYES	(15 500,00)	-0,06	(25 700,00)	-0,09	10 200,00	39,69
49162000	PROV. PR DEPREC. CLIENTS RESTO	(19 086,09)	-0,07	(11 375,32)	-0,04	(7 710,77)	-67,79
Autres créances		9 250 824,12	34,41	9 206 324,46	32,52	44 499,66	0,48
40981500	FRN CENTRALISE RRR A OBTENIR			18 925,00	0,07	(18 925,00)	-100,00
40982100	FRN AVOIR A RECEVOIR CENTRALIS	525,00				525,00	
42220000	CE FONCTIONNEMENT	2 631,29	0,01	2 479,04	0,01	152,25	6,14
42240000	CE OEUVRE SOCIALE	2 631,29	0,01	2 479,04	0,01	152,25	6,14

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/11/2014 31/10/2015	12,00 mois	01/11/2013 31/10/2014	12,00 mois	Variations	%
42510000	PERSONNEL ACOMPTE SALAIRE			1 791,66	0,01	(1 791,66)	-100,00
43870000	ORGANISMES SOCIAUX PDT A RECEV	91 860,00	0,34	205 490,00	0,73	(113 630,00)	-55,30
43870030	FONGECIF A RECEVOIR			2 317,62	0,01	(2 317,62)	-100,00
43870100	IJSS A RECEVOIR	4 627,24	0,02	2 475,30	0,01	2 151,94	86,94
43870200	IJ PREVOYANCE A RECEVOIR	895,80		2 620,50	0,01	(1 724,70)	-65,82
44586000	TVA S/FACT.NON PARVENUE	38 923,00	0,14	35 914,72	0,13	3 008,28	8,38
44860001	ETAT CET	10 066,00	0,04	43 293,00	0,15	(33 227,00)	-76,75
44870000	ETAT.PRODUIT A RECEVOIR	3 770 330,00	14,02	3 666 921,88	12,95	103 408,12	2,82
44871000	PRODUIT IMPOT CICE	327 452,27	1,22	317 454,21	1,12	9 998,06	3,15
45120000	C/C INT.FISC (SAUVEGARDE)	186 750,00	0,69	186 750,00	0,66		
45121000	C/C INT.FISCALE	413 520,00	1,54	287 182,00	1,01	126 338,00	43,99
45130000	C/C JACKPOT MULTISITE CENTRAL	70 853,08	0,26	77 804,92	0,27	(6 951,84)	-8,93
45135000	COMPTE COURANT JPK	4 146,90	0,02	6 291,34	0,02	(2 144,44)	-34,09
45149000	COMPTES COURANTS SAUVEGARDE	4 314 848,47	16,05	4 314 848,47	15,24		
46700112	DEBITEURS DIVERS AGEFOS			85,76		(85,76)	-100,00
46700114	CASINO DE BEAULIEU	8 250,00	0,03	8 250,00	0,03		
46700120	LC ENGINEE			76 224,51	0,27	(76 224,51)	-100,00
46700130	CARPA AFFAIRES PRUD'HOMALES	29 938,36	0,11	44 500,00	0,16	(14 561,64)	-32,72
46720000	AUTRES DEB/CRED CENTRALISATEUR	20 592,40	0,08			20 592,40	
46875000	REMBT A REC ASSURANCE	1 854,02	0,01			1 854,02	
49600000	PROVISION DEPR AUTRE CREANCES	(49 871,00)	-0,19	(97 774,51)	-0,35	47 903,51	48,99
Disponibilités		2 249 672,60	8,37	3 157 851,72	11,16	(908 179,12)	-28,76
51211014	CIC LYON C/C 00042876301 51	363 536,08	1,35	28 536,17	0,10	334 999,91	N/S
51211050	BANQUE NATIONALE DE PARIS	279,37		124 289,15	0,44	(124 009,78)	-99,78
51211070	BCME	926 700,16	3,45	2 503 211,20	8,84	(1 576 511,04)	-62,98
51211071	BCME COMPTE MALADIE	15 492,38	0,06	5 866,91	0,02	9 625,47	164,06
51211090	BRED - BANQUE POPULAIRE	529 049,81	1,97			529 049,81	
53111000	CAISSE COMPTABILITE	2 849,43	0,01	1 959,28	0,01	890,15	45,43
53111100	CAISSE COMPTABILITÉ RESTO	6 603,11	0,02	4 574,40	0,02	2 028,71	44,35
53112000	CAISSE JEUX	69 457,01	0,26	24 436,90	0,09	45 020,11	184,23
53112110	CAISSE JTR KIOSK			50,00		(50,00)	-100,00
53115000	CAISSE BAR MACH. A SOUS	300,00		300,00			
53115100	CAISSE BAR BRASSERIE	300,00		300,00			
53115200	CAISSE BAR JEUX TRADITIONNELS	300,00		300,00			
53116000	CAISSE MACH. A SOUS	333 305,25	1,24	462 527,71	1,63	(129 222,46)	-27,94
53117000	CAISSE RESTAURANT JAPON.	100,00		100,00			
53117100	CAISSE RESTAURANT ITALIEN	100,00		100,00			
53117200	CAISSE RESTAURANT ORIENTAL	100,00		100,00			
53118000	CAISSE RESTAURANT BRASS	300,00		300,00			
53118100	CAISSE BRASSERIE EXTERIEURE	300,00		300,00			
53118200	CAISSE RESTO JEUX TRADITIONNEL	300,00		300,00			
53118400	CAISSE BANQUETS	300,00		300,00			
Charges constatées d'avance		637 441,31	2,37	659 532,85	2,33	(22 091,54)	-3,35
48600000	CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	519 992,61	1,93	548 179,41	1,94	(28 186,80)	-5,14
48610000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE CE	117 448,70	0,44	111 353,44	0,39	6 095,26	5,47
TOTAL DU BILAN ACTIF		26 887 198,44	100,00	28 305 758,61	100,00	(1 418 560,17)	-5,01

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/11/2014 31/10/2015	12,00 mois	01/11/2013 31/10/2014	12,00 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		13 851 984,95	51,52	14 802 321,99	52,29	(950 337,04)	-6,42
Capital Social ou individuel		2 160 000,00	8,03	2 160 000,00	7,63		
10131000	CAPITAL SOCIAL	2 160 000,00	8,03	2 160 000,00	7,63		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		1 406 066,27	5,23	1 406 066,27	4,97		
10400000	PRIMES LIEES AU CAPITAL	1 406 066,27	5,23	1 406 066,27	4,97		
Ecart de réévaluation		40 529,54	0,15	40 529,54	0,14		
10500000	ECART DE REEVALUATION	40 529,54	0,15	40 529,54	0,14		
Réserve légale		216 000,00	0,80	216 000,00	0,76		
10611000	RESERVE LEGALE	216 000,00	0,80	216 000,00	0,76		
Réserves statutaires ou contractuelles		274 514,27	1,02	274 514,27	0,97		
10630000	RESERVES STATUTAIRES	274 514,27	1,02	274 514,27	0,97		
Autres réserves		523 634,37	1,95	523 634,37	1,85		
10688000	RESERVES DIVERSES	523 634,37	1,95	523 634,37	1,85		
Report à nouveau		10 166 215,85	37,81	11 331 388,77	40,03	(1 165 172,92)	-10,28
11000000	REPORT A NOUVEAU CREDIT.	10 166 215,85	37,81	11 331 388,77	40,03	(1 165 172,92)	-10,28
RESULTAT DE L'EXERCICE		(946 492,51)	-3,52	(1 165 172,92)	-4,12	218 680,41	18,77
Subventions d'investissement		11 517,16	0,04	15 361,69	0,05	(3 844,53)	-25,03
13810000	SUB PRELEVEMENT A EMPLOYE	119 749,33	0,45	119 749,33	0,42		
13981000	AMORT SUB PREL A EMPLOYER	(108 232,17)	-0,40	(104 387,64)	-0,37	(3 844,53)	-3,68
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions		487 426,00	1,81	524 303,00	1,85	(36 877,00)	-7,03
Provisions pour risques		380 098,00	1,41	415 510,00	1,47	(35 412,00)	-8,52
15180000	AUTR.PROVIS. POUR RISQUES	380 098,00	1,41	415 510,00	1,47	(35 412,00)	-8,52
Provisions pour charges		107 328,00	0,40	108 793,00	0,38	(1 465,00)	-1,35
15810000	PROV. POUR JACK POTS	54 871,00	0,20	47 863,00	0,17	7 008,00	14,64
15830000	PROVISION PLAYERS PLUS	52 457,00	0,20	60 930,00	0,22	(8 473,00)	-13,91
TOTAL IV - Total des dettes		12 547 787,49	46,67	12 979 133,62	45,85	(431 346,13)	-3,32
Emprunts et dettes financières divers		2 563 548,05	9,53	2 410 731,85	8,52	152 816,20	6,34
45110010	C.C.GROUPE PARTOUCHE	997 295,06	3,71	500 439,40	1,77	496 855,66	99,28
45110070	C/C SATHÉL	527 511,29	1,96	825 553,38	2,92	(298 042,09)	-36,10
45110078	C/C LES FLOTS BLEUS	1 038 741,70	3,86	1 084 739,07	3,83	(45 997,37)	-4,24
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		436 594,39	1,62	418 146,11	1,48	18 448,28	4,41
41910000	CLIENTS AVANCES & ACOMPTE	285 572,97	1,06	269 352,73	0,95	16 220,24	6,02
41951000	JETONS MAS EN CIRCULATION	39 643,50	0,15	38 722,50	0,14	921,00	2,38
41952000	JETON & PLAQUE EN CIRCULATION	86 541,40	0,32	83 881,50	0,30	2 659,90	3,17
41953000	CLIENT CASHLESS	24 353,00	0,09	25 695,63	0,09	(1 342,63)	-5,23
41954000	T TITO	483,52		493,75		(10,23)	-2,07
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 070 464,71	3,98	1 161 898,29	4,10	(91 433,58)	-7,87
40110000	COLLECTIF FRN FRAIS GENERAUX	842 454,27	3,13	947 332,44	3,35	(104 878,17)	-11,07
40119000	FOURNISSEURS INTRA GROUPE	3 224,74	0,01	455,50		2 769,24	607,96
40130000	FOURNISSEURS HONORAIRES	20 856,70	0,08	9 096,00	0,03	11 760,70	129,30

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/11/2014 31/10/2015	12,00 mois	01/11/2013 31/10/2014	12,00 mois	Variations	%
40810000	FOURNIS.FACT.NON PARV.	203 929,00	0,76	202 222,00	0,71	1 707,00	0,84
40819000	FACT NON PARVENUE GROUPE			2 792,35	0,01	(2 792,35)	-100,00
Dettes fiscales et sociales		4 737 144,19	17,62	4 453 160,00	15,73	283 984,19	6,38
42100000	PERSONNEL. REMUNERAT.DUE	2 662,89	0,01	2 625,91	0,01	36,98	1,41
42510000	PERSONNEL ACOMPTE SALAIRE	441,96				441,96	
42820000	PERSONNEL PROV CP	638 526,41	2,37	611 304,44	2,16	27 221,97	4,45
42820200	PROVISION REC/RTT	142 274,94	0,53	134 560,25	0,48	7 714,69	5,73
42860000	PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAY	217,20		217,20			
43100000	SECURITE SOCIALE	366 195,00	1,36	338 718,00	1,20	27 477,00	8,11
43710023	GROUPE MORNAY RETRAITE	29 202,26	0,11	26 611,91	0,09	2 590,35	9,73
43710029	GROUPE REUNICA RETRAITE	26 504,28	0,10	24 721,45	0,09	1 782,83	7,21
43710030	TAITBOUT RETRAITE	28 020,70	0,10	27 462,46	0,10	558,24	2,03
43720023	GROUPE MORNAY MUTUELLE	35 023,72	0,13	32 543,27	0,11	2 480,45	7,62
43750023	GROUPE MORNAY PREVOYANCE	16 912,96	0,06	14 426,46	0,05	2 486,50	17,24
43820000	CHARGES SOCX./C.P.	248 479,36	0,92	237 688,52	0,84	10 790,84	4,54
43820200	CHARGES SOCIALES REC RTT	55 536,67	0,21	52 478,50	0,19	3 058,17	5,83
43861000	MEDECINE DU TRAVAIL	3 121,69	0,01	12 845,54	0,05	(9 723,85)	-75,70
43862000	ORGANIC	5 372,00	0,02	26 031,00	0,09	(20 659,00)	-79,36
44311000	ORPHELINS MAS	28 483,23	0,11	28 730,08	0,10	(246,85)	-0,86
44311500	ORPHELINS INFO	72,08		108,35		(36,27)	-33,47
44312000	ORPHELINS JEUX TRAD.	19 472,50	0,07	9 615,41	0,03	9 857,09	102,51
44313000	ORPHELINS CASHLESS	896,83		2 165,96	0,01	(1 269,13)	-58,59
44320000	PRELEVEMENTS PROGRESSIFS	1 778 420,00	6,61	1 714 130,00	6,06	64 290,00	3,75
44321000	PRELEVEMENT RDS	107 489,00	0,40	103 729,00	0,37	3 760,00	3,62
44322000	PRELEVEMENT CSG	164 713,00	0,61	173 425,00	0,61	(8 712,00)	-5,02
44322001	CSG GAINS JOUEURS > 1500	129 207,00	0,48	121 223,00	0,43	7 984,00	6,59
44330000	PRELEVEMENT COMMUNE	403 081,00	1,50	388 981,00	1,37	14 100,00	3,62
44551000	TVA A DECAISSER	35 035,00	0,13	10 437,00	0,04	24 598,00	235,68
44586100	TVA/ AVOIR NON PARVENUS	17,00				17,00	
44587000	TVA S/FACT A ETABLIR	5 901,00	0,02	4 820,60	0,02	1 080,40	22,41
44731100	TAXE SUR SALAIRE	56 513,00	0,21	51 618,00	0,18	4 895,00	9,48
44820000	CHARGES FISCALES SUR CONGES PA	65 830,67	0,24	63 149,23	0,22	2 681,44	4,25
44820200	CHARGES FISCALES SUR REC/RTT	14 216,01	0,05	13 456,03	0,05	759,98	5,65
44860000	TAXES DIVERSES - CENTRALISATEU	95,00		90,00		5,00	5,56
44860002	TAXE SUR VEHICULES	732,50		1 500,00	0,01	(767,50)	-51,17
44862000	TAXE HANDICAPES	19 219,00	0,07	24 587,00	0,09	(5 368,00)	-21,83
44863000	FORMATION CONTINUE	182 882,36	0,68	72 729,13	0,26	110 153,23	151,46
44864000	EFFORT CONSTRUCTION	69 928,05	0,26	70 143,29	0,25	(215,24)	-0,31
44865000	TAXE D'APPRENTISSAGE	46 969,92	0,17	45 837,01	0,16	1 132,91	2,47
44868000	ETAT AUTRES TAXES A PAYER	9 478,00	0,04	10 450,00	0,04	(972,00)	-9,30
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		237 635,23	0,88	330 024,00	1,17	(92 388,77)	-27,99
40410000	FOURNISSEURS D'IMMOBILISATION	133 376,87	0,50	330 024,00	1,17	(196 647,13)	-59,59
40510000	FOURNISSEURS IMMOBILISAT EFFET	104 258,36	0,39			104 258,36	
Autres dettes		3 502 400,92	13,03	4 185 388,09	14,79	(682 987,17)	-16,32
45710000	ASSOCIES HORS GROUPE DIVIDENDE	20 639,44	0,08	20 601,34	0,07	38,10	0,18
45712018	dividendes à payer fin 2018 au	342,90		342,90			
45712019	Dividendes à payer fin 2019 au	342,90		342,90			
46700410	SUPER BINGO			26 650,00	0,09	(26 650,00)	-100,00
46700625	MUNICIPALITE AIX EN PROVENCE A	603 630,25	2,25	627 680,62	2,22	(24 050,37)	-3,83
46701000	C.B self	35,20				35,20	
46709700	PROGRESSIF BINGO			717,44		(717,44)	-100,00
46720000	AUTRES DEB/CRED CENTRALISATEUR			607 756,34	2,15	(607 756,34)	-100,00
46860000	DIVERS CHARGES A PAYER	2 273 780,00	8,46	2 232 341,00	7,89	41 439,00	1,86
46875000	REMBT A REC ASSURANCE			41 274,97	0,15	(41 274,97)	-100,00
47100000	PRELEVEMENT A EMPLOYER	603 630,23	2,25	627 680,58	2,22	(24 050,35)	-3,83
Produits constatés d'avance				19 785,28	0,07	(19 785,28)	-100,00
48700000	PRODTS CONSTAT.D'AVANCE			19 785,28	0,07	(19 785,28)	-100,00

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/11/2014	12,00	01/11/2013	12,00	Variations	%
	31/10/2015	mois	31/10/2014	mois		
TOTAL DU BILAN PASSIF	26 887 198,44	100,00	28 305 758,61	100,00	(1 418 560,17)	-5,01

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/11/2014 31/10/2015	12,00 mois	01/11/2013 31/10/2014	12,00 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		26 394 964,52	106,07	25 945 329,76	106,10	449 634,76	1,73
Ventes de marchandises		5 783,72	0,02	2 654,44	0,01	3 129,28	117,89
Ventes de marchandises FRANCE		5 783,72	0,02	2 654,44	0,01	3 129,28	117,89
70700000	VENTES DE MARCHANDISES	4 242,92	0,02	1 539,93	0,01	2 702,99	175,53
70700100	VENTE DE MARCHANDISES 19,60 %			221,63		(221,63)	-100,00
70700200	VENTE DE MARCHANDISE à 20%	1 540,80	0,01	892,88		647,92	72,57
Production vendue Biens		(741,00)		(606,24)		(134,76)	-22,23
Production vendue Biens FRANCE		(741,00)		(606,24)		(134,76)	-22,23
70900000	RABAIS REMISE & RISTOURNE	(741,00)		(606,24)		(134,76)	-22,23
Production vendue Services + Travaux		24 880 066,60	99,98	24 451 616,61	99,99	428 449,99	1,75
Production vendue Services FRANCE		24 880 066,60	99,98	24 451 616,61	99,99	428 449,99	1,75
70652000	RECETTE BAR	198 150,30	0,80	126 981,89	0,52	71 168,41	56,05
70830200	LOCATION SALLE	353 713,50	1,42	359 472,08	1,47	(5 758,58)	-1,60
70652300	RECETTE BAR BRASSERIE			163 245,78	0,67	(163 245,78)	-100,00
70652400	RECETTE BAR MAS			267 077,36	1,09	(267 077,36)	-100,00
70652500	PERSONNEL SERVICE BAR			83 596,00	0,34	(83 596,00)	-100,00
70652900	OFFERTS BAR	175 276,00	0,70	220 096,00	0,90	(44 820,00)	-20,36
70613000	DROIT INSCRIPT TOURNOI	96 710,00	0,39			96 710,00	
70620000	RECETTE NETTE JEUX	20 078 937,31	80,69	19 555 340,50	79,97	523 596,81	2,68
70651000	RECETTE BANQUETS (NOURRIT & B	1 223 709,89	4,92	1 255 121,92	5,13	(31 412,03)	-2,50
70651100	RECETTE RESTAURANT JEUX	128 255,94	0,52	113 757,72	0,47	14 498,22	12,74
70651180	PERSONNEL SERVICE JEUX	7 003,00	0,03	17 064,00	0,07	(10 061,00)	-58,96
70651210	RECETTE RESTO ITALIEN	293 084,86	1,18	296 823,88	1,21	(3 739,02)	-1,26
70651220	RECETTE RESTO JAPONAIS	79 606,10	0,32	110 259,66	0,45	(30 653,56)	-27,80
70651240	RECETTE RESTO ORIENTAL	105 010,95	0,42	139 789,95	0,57	(34 779,00)	-24,88
70651260	RECETTE BRASSERIE RESTAURANT	1 003 916,09	4,03	919 821,56	3,76	84 094,53	9,14
70651270	RECETTE BRASSERIE EXTERIEUR RE	132 735,65	0,53	113 474,51	0,46	19 261,14	16,97
70651280	COOP COMMERCIALE RESTAURATION			295,00		(295,00)	-100,00
70651290	PERSONNEL SERVICE H/JEUX	81 442,00	0,33	237 025,00	0,97	(155 583,00)	-65,64
70651300	OFFERT RESTO JEUX	21 554,00	0,09	21 101,00	0,09	453,00	2,15
70651400	OFFERT RESTO HORS JEUX	74 850,00	0,30	93 024,00	0,38	(18 174,00)	-19,54
70652030	RECETTE BAR BRASSERIE	180 575,88	0,73			180 575,88	
70652040	RECETTE BAR MAS	289 567,63	1,16			289 567,63	
70652080	PERSONNEL SERVICE BAR	29 292,00	0,12			29 292,00	
70656400	COOP COMMERCIALE BAR			31 430,05	0,13	(31 430,05)	-100,00
70830000	RECETTE LOCATIONS	15 652,57	0,06	18 568,28	0,08	(2 915,71)	-15,70
70840000	MISE A DISP.PERS.FACT.	5 509,88	0,02	1 688,75	0,01	3 821,13	226,27
70840100	MAD PERSO avec TVA	6 151,75	0,02	8 203,06	0,03	(2 051,31)	-25,01
70842000	MAD PERSONNEL REFACTURE CHARGE	3 169,78	0,01	984,66		2 185,12	221,92
70842100	MAD PERSO avec TVA	3 420,34	0,01	4 469,03	0,02	(1 048,69)	-23,47
70880000	AUTRES PRODUITS	185 955,08	0,75	214 116,86	0,88	(28 161,78)	-13,15
70880015	Recette SELF 7%			326,18		(326,18)	-100,00
70880016	RECETTES SELF 10 %	1 531,75	0,01	807,23		724,52	89,75
70880030	PRESTATION SÉCURITÉ	52 664,89	0,21	49 890,02	0,20	2 774,87	5,56
70880070	AUTRES PRODUITS TVA 5,50	14 727,53	0,06	13 264,78	0,05	1 462,75	11,03
70880090	AUTRE PRODUIT 7%	6 909,12	0,03	14 499,90	0,06	(7 590,78)	-52,35
70882000	PART. PUBLICITAIRE	30 982,81	0,12			30 982,81	
Montant net du chiffre d'affaires		24 885 109,32	100,00	24 453 664,81	100,00	431 444,51	1,76
Subventions d'exploitation		10 872,00	0,04	17 092,85	0,07	(6 220,85)	-36,39
74020000	SUBV.EXPL. AIDE EMPLOI	10 872,00	0,04	17 092,85	0,07	(6 220,85)	-36,39

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/11/2014 31/10/2015	12,00 mois	01/11/2013 31/10/2014	12,00 mois	Variations	%
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges		1 494 596,62	6,01	1 469 669,48	6,01	24 927,14	1,70
78150000	REP.S/PROV.RISQUES & CHARGES E			14 600,00	0,06	(14 600,00)	-100,00
78152000	REP.PROV.JACK. POTS	47 863,00	0,19	83 931,00	0,34	(36 068,00)	-42,97
78153000	REPRISE PROVISION PLAYERS +	8 473,00	0,03			8 473,00	
78174000	REP.PROV.DEPR.CPTE CLTS	11 165,17	0,04	16 252,30	0,07	(5 087,13)	-31,30
79120000	TRANSFERT CHARGES AACE	62 616,24	0,25	107 873,26	0,44	(45 257,02)	-41,95
79140000	TRANSFERT CHARGES PERSONNEL	28 852,90	0,12	12 000,00	0,05	16 852,90	140,44
79143000	FORMATION-REFACT-TRANSFERT DE	27 750,27	0,11	58 915,92	0,24	(31 165,65)	-52,90
79160000	TRANSFERT DE CHARGES PLAYERS P	4 579,00	0,02	4 641,00	0,02	(62,00)	-1,34
79161000	AVANTAGE NAT.RESTAURANT	71 080,80	0,29	73 636,88	0,30	(2 556,08)	-3,47
79161500	AVANTAGE EN NATURE LOGEMENT	16 476,80	0,07	14 886,40	0,06	1 590,40	10,68
79161550	AVANTAGE EN NATURE AUTRE	3 653,44	0,01	2 346,96	0,01	1 306,48	55,67
79188100	M.A.Q-TRANSFERT DE CHARGES	1 212 086,00	-4,87	1 080 585,76	-4,42	131 500,24	12,17
Autres produits d'exploitation		4 386,58	0,02	4 902,62	0,02	(516,04)	-10,53
75200000	REVENU DES IMMEUBLES	3 660,00	0,01	3 660,00	0,01		
75800000	PDTS DIV. GEST.COURANT	726,58		1 242,62	0,01	(516,04)	-41,53
Total des charges d'exploitation		27 694 008,44	111,29	27 424 163,52	112,15	269 844,92	0,98
Achats de matières premières et autres appro.		1 521 813,44	6,12	1 521 322,30	6,22	491,14	0,03
60111000	ACHATS MATIERES	1 206 831,03	4,85	1 228 993,92	5,03	(22 162,89)	-1,80
60112000	ACHATSBOISSONS	315 653,89	1,27	328 553,36	1,34	(12 899,47)	-3,93
60226000	PDT ACCUEILSTOCKE ALIMENTAIRE	3 689,30	0,01	5 416,39	0,02	(1 727,09)	-31,89
60227000	PDT ACCUEILSTOCK HORS ALIMENTA	6 017,68	0,02	7 843,34	0,03	(1 825,66)	-23,28
60910000	RRO S/ACHAT MAT.PREM.	(1 736,09)	-0,01	(29 763,81)	-0,12	28 027,72	94,17
60912000	REMSUR ACHATSBOISSONS	(106,52)		(11 020,23)	-0,05	10 913,71	99,03
60914000	REM/ACHATS MARCHANDISES	(8 535,85)	-0,03	(8 700,67)	-0,04	164,82	1,89
Variation de stocks approvisionnements		(7 517,00)	-0,03	19 409,00	0,08	(26 926,00)	-138,73
60311100	VARIATION STOCK MATIERES	(6 825,00)	-0,03	18 074,00	0,07	(24 899,00)	-137,76
60311120	VARIATION STOCKS LIQUIDE	(692,00)		1 335,00	0,01	(2 027,00)	-151,84
Autres achats et charges externes		6 838 889,06	27,48	6 794 814,72	27,79	44 074,34	0,65
60611000	EAU	48 576,50	0,20	47 767,94	0,20	808,56	1,69
60612000	ELECTRICITE	515 598,89	2,07	491 269,28	2,01	24 329,61	4,95
60613000	FUEL GAZ	15 676,02	0,06	20 604,36	0,08	(4 928,34)	-23,92
60614000	AUTRES ENERGIES	55 379,16	0,22	60 646,74	0,25	(5 267,58)	-8,69
60616000	CARBURANTS	4 701,48	0,02	3 842,99	0,02	858,49	22,34
60616100	CARBURANTS VEHICULES UTIL	428,50		1 189,85		(761,35)	-63,99
60631000	VETEMENTS DE TRAVAIL	30 961,64	0,12	18 338,54	0,07	12 623,10	68,83
60633000	VAISSELLE	3 581,04	0,01	5 054,23	0,02	(1 473,19)	-29,15
60635000	VERRERIE	3 705,83	0,01	4 456,22	0,02	(750,39)	-16,84
60636000	AUTRES FOURNIT.D'EXPL.	82 649,89	0,33	72 932,95	0,30	9 716,94	13,32
60638000	PETIT OUTILLAGE	196 094,02	0,79	188 683,82	0,77	7 410,20	3,93
60638100	PETIT OUTILLAGE MAS	23 552,11	0,09	54 184,55	0,22	(30 632,44)	-56,53
60638200	JEUX DE CARTES	2 724,01	0,01	633,96		2 090,05	329,68
60638205	TICKETS TITO	10 049,82	0,04	8 367,98	0,03	1 681,84	20,10
60640000	FOURNITURES DE BUREAU	35 432,67	0,14	38 186,92	0,16	(2 754,25)	-7,21
60641000	FOURNIT. DE BUREAU INFOR.	5 595,60	0,02	11 195,96	0,05	(5 600,36)	-50,02
60680000	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	5 113,61	0,02	3 820,82	0,02	1 292,79	33,84
60685000	CARTE A PUCE	34 234,20	0,14	49 672,20	0,20	(15 438,00)	-31,08
61110000	SOUS-TRAITANCE NETTOYAGE	732 964,44	2,95	730 742,24	2,99	2 222,20	0,30
61120000	SOUS-TRAITANCE GARDIENNAGE PAS	1 138 625,54	4,58	1 034 204,48	4,23	104 421,06	10,10
61120100	SOUS-TRAITANCE GARDIENNAGE EVE	52 584,95	0,21	56 189,25	0,23	(3 604,30)	-6,41
61180000	AUTRES SOUS-TRAITANCE	52 822,36	0,21	18 665,01	0,08	34 157,35	183,00
61181000	AUTRES S/T SERV VETERINAI	3 528,30	0,01	4 583,50	0,02	(1 055,20)	-23,02
61182000	AUTRES S/TRAITANCE ADICTEL	16 692,48	0,07	18 240,45	0,07	(1 547,97)	-8,49
61183000	PRÉVAL SOUS-TRAITANCE MANUTENT	110 600,00	0,44	97 480,00	0,40	13 120,00	13,46

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/11/2014 31/10/2015	12,00 mois	01/11/2013 31/10/2014	12,00 mois	Variations	%
61184000	SOUS TRAITANCE ACCUEIL	185 005,19	0,74	184 052,84	0,75	952,35	0,52
61185000	TRAITANCE VIDÉO 0.00 17256.15	21 578,34	0,09	24 695,36	0,10	(3 117,02)	-12,62
61220400	CREDIT BAIL MOBILIER MERCEDES	1 952,00	0,01	4 406,98	0,02	(2 454,98)	-55,71
61220500	CREDIT BAIL NATIOCREDIMURS	1 294,82	0,01	15 524,88	0,06	(14 230,06)	-91,66
61220600	CREDIT BAIL NATIOCREDIMURS	5 080,92	0,02	15 234,30	0,06	(10 153,38)	-66,65
61220700	ORANGEBUSINESS firewall	1 430,52	0,01	2 859,72	0,01	(1 429,20)	-49,98
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	127 091,11	0,51	128 037,36	0,52	(946,25)	-0,74
61320300	LOCATION IMMOBILIÈRE VOGT	61 179,00	0,25	61 116,50	0,25	62,50	0,10
61350000	LOCATION MATERIELS	61 795,75	0,25	71 468,69	0,29	(9 672,94)	-13,53
61350010	LOCATIONS MATERIELS	5 993,56	0,02	5 920,46	0,02	73,10	1,23
61350020	LOCATION MATERIEL CANAL+ SATELL	4 125,58	0,02	2 543,88	0,01	1 581,70	62,18
61350030	LOCATION RICOH PHOTOCOPIEUR	19 340,20	0,08	19 332,16	0,08	8,04	0,04
61350041	LOC SONO ABSOLUTE LIVE	19 870,33	0,08	20 470,86	0,08	(600,53)	-2,93
61350045	LOCATION CEDRICOM LECTEUR CHQ	835,25		70,25		765,00	N/S
61350066	APPOLONIA Contrat N-2628			338,10		(338,10)	-100,00
61350067	APPOLONIA Contrat N-2664			215,35		(215,35)	-100,00
61350068	APPOLONIA Contrat N-2667			463,10		(463,10)	-100,00
61350078	APPOLONIA LOC N-2676			1 041,99		(1 041,99)	-100,00
61350079	APPOLONIA N-2612			1 116,39		(1 116,39)	-100,00
61350080	LOCATION SECAP MACHINE A AFFRA	1 890,09	0,01	1 569,86	0,01	320,23	20,40
61350094	APPOLONIA LOC N-2503			29,13		(29,13)	-100,00
61350095	APPOLONIA LOC N-2486			28,22		(28,22)	-100,00
61350096	APPOLONIA LOC N-2516			92,08		(92,08)	-100,00
61350097	APPOLONIA LOC N-2567			314,10		(314,10)	-100,00
61350098	APPOLONIA LOC N-2582			470,79		(470,79)	-100,00
61350099	appolonia N-2595			1 778,98	0,01	(1 778,98)	-100,00
61350900	LOCATION AS400 CENTRAL			5 066,32	0,02	(5 066,32)	-100,00
61352150	LOCAM financement 2 serveurs	13 515,72	0,05	13 567,58	0,06	(51,86)	-0,38
61352610	LOC SIEMENS - EUROCAP	19 939,92	0,08	19 267,85	0,08	672,07	3,49
61352700	LOCATION ORANGE T.P.E	2 526,14	0,01	3 417,97	0,01	(891,83)	-26,09
61352800	LOCATION GLOBALEASE SHUFFLE			11 510,40	0,05	(11 510,40)	-100,00
61352900	LOCATION LOCAM - EUROCAP	12 877,56	0,05	12 871,72	0,05	5,84	0,05
61352910	LOCAM 3 EUROCAP	6 274,80	0,03	12 543,76	0,05	(6 268,96)	-49,98
61352920	LOCAM 4 - Eurocap 10/2014	3 912,82	0,02	236,93		3 675,89	N/S
61352921	LOCAM 4 Eurocap	4 905,58	0,02			4 905,58	
61352922	LOCAM recording serveur 64 can	410,52				410,52	
61356000	LOCATION LINGE	89 233,04	0,36	102 953,65	0,42	(13 720,61)	-13,33
61359000	LOCATION VEHICULES	12 526,00	0,05	6 572,77	0,03	5 953,23	90,57
61400000	CHARGES LOVCATIVES	1 138,31		1 195,01		(56,70)	-4,74
61520000	ENTRET.REPARAT.CONSTRUC.	54 782,81	0,22	114 689,29	0,47	(59 906,48)	-52,23
61521000	ENT REP TERRAIN ESP VERT	33 126,67	0,13	30 832,53	0,13	2 294,14	7,44
61551000	ENTRET.REPARAT.MATERIEL	48 953,77	0,20	42 261,52	0,17	6 692,25	15,84
61552000	ENTRET.REPARAT.VEHICULE	4 085,93	0,02	1 055,61		3 030,32	287,07
61552100	ENT REP VEH UTILITAIRES	1 136,37		694,55		441,82	63,61
61553000	ENTRET. REPARAT.MAS	39 387,16	0,16	45 689,54	0,19	(6 302,38)	-13,79
61554000	BLANCHISSAGE	8 086,74	0,03	11 350,66	0,05	(3 263,92)	-28,76
61562110	DALKIA MAINT CONTRAT P2	227 467,09	0,91	224 800,65	0,92	2 666,44	1,19
61562210	MAINTENANCE JOHNSON CONTROLS	8 435,28	0,03	8 197,55	0,03	237,73	2,90
61562300	MAINT ALTA SUD	1 003,38		990,30		13,08	1,32
61562310	ALTA SUD Maintenance	6 014,40	0,02			6 014,40	
61562400	MAINT OTIS	20 454,56	0,08	20 093,88	0,08	360,68	1,79
61562500	MAINT. SIEMENS	26 570,70	0,11	25 559,31	0,10	1 011,39	3,96
61562600	MAINT. BESAM	3 027,47	0,01	1 544,35	0,01	1 483,12	96,04
61562700	MAINT. VERITAS	11 798,08	0,05	9 227,36	0,04	2 570,72	27,86
61562900	MAINT.RICOH	7 992,36	0,03	7 409,88	0,03	582,48	7,86
61565000	MAINTENANCE BIENS MOBIL.	15 020,99	0,06	25 091,07	0,10	(10 070,08)	-40,13
61565100	MAINT.CONTRATS BALLY	20 284,32	0,08	22 264,74	0,09	(1 980,42)	-8,89
61565150	MAINT.CONTRATS SFC2A	1 127,28		931,56		195,72	21,01
61565200	MAINT.CONTRAT LUDI	9 920,60	0,04	11 589,00	0,05	(1 668,40)	-14,40
61565250	MAINT.CONTRAT MASCOT	427,03		105,84		321,19	303,47
61565260	MAINT GTECH	450,96				450,96	
61565300	MAINT.CONTRAT PACTE 1	4 310,92	0,02	4 284,34	0,02	26,58	0,62
61565310	CNM CONTRAT MAINT SONORISATION	3 310,21	0,01	2 743,97	0,01	566,24	20,64

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/11/2014 31/10/2015	12,00 mois	01/11/2013 31/10/2014	12,00 mois	Variations	%
61565420	INT COMPTEUSES BILLETS "CUMMIN	3 989,20	0,02	2 789,20	0,01	1 200,00	43,02
61565510	EUROSTATION MAINT VIDÉO	1 338,60	0,01	1 304,55	0,01	34,05	2,61
61565710	MAINT. TCS TRIEUSE R.A	2 795,32	0,01	2 715,40	0,01	79,92	2,94
61565900	MAINTENANCE CONTRAT METTLER	933,93		738,40		195,53	26,48
61565940	Maintenance Kiosk Cash Dev	312,00				312,00	
61566000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	81 851,55	0,33	78 465,94	0,32	3 385,61	4,31
61566100	MAINTENANCE T.P.E	1 480,63	0,01			1 480,63	
61600000	PRIMES D'ASSURANCE	1 234,47		1 261,14	0,01	(26,67)	-2,11
61600130	FRANCHISE ASSURANCE TIERS	1 000,00				1 000,00	
61611000	PRIME ASSURANCE GROUPE	47 791,83	0,19	57 124,43	0,23	(9 332,60)	-16,34
61612000	PRIMES D'ASSUR.VEHICULES	2 592,00	0,01	3 183,20	0,01	(591,20)	-18,57
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	5 427,18	0,02	5 048,84	0,02	378,34	7,49
62110000	PERSONNEL INTERIMAIRE	6 158,32	0,02			6 158,32	
62140000	PERSONNEL DETACHE			2 792,35	0,01	(2 792,35)	-100,00
62220000	COMMISSIONS VERSEES	32 738,22	0,13	2 863,20	0,01	29 875,02	N/S
62228000	AUTRES COMMISSIONS	21 672,90	0,09			21 672,90	
62261000	HONORAIRES AVOCATS	58 595,93	0,24	42 620,48	0,17	15 975,45	37,48
62262000	HONOR.EXP. COMPTABLE	20 555,78	0,08	15 675,07	0,06	4 880,71	31,14
62263000	HONOR.COMMIS.COMPTES	72 568,56	0,29	68 660,96	0,28	3 907,60	5,69
62265000	HONORAIRES DIVERS	74 498,50	0,30	71 884,60	0,29	2 613,90	3,64
62270000	FRAIS D'ACTES	1 917,22	0,01	1 916,66	0,01	0,56	0,03
62280000	PRESTATIONS DIVERSES	29 501,30	0,12	31 216,25	0,13	(1 714,95)	-5,49
62280100	PRESTATIONS DIV.SPECT.A REFACT	76 891,73	0,31	65 318,78	0,27	11 572,95	17,72
62311000	ANNONCES & INSERTIONS	359 484,33	1,44	236 354,55	0,97	123 129,78	52,10
62312000	PROMO.RELAT.PUBL.ANIMAT.	293 731,02	1,18	340 789,85	1,39	(47 058,83)	-13,81
62313000	SIGNALISATION & FLECHAGE	15 973,99	0,06	15 950,88	0,07	23,11	0,14
62315000	SPONSORING	47 343,15	0,19	2 586,50	0,01	44 756,65	N/S
62330000	FOIRES & EXPOSITION	1 100,00				1 100,00	
62340000	CADEAUX	38 085,84	0,15	24 458,94	0,10	13 626,90	55,71
62341000	LOTIERIE - TOMBOLA	117 910,82	0,47	116 277,82	0,48	1 633,00	1,40
62341002	PRICE POOL	4 969,90	0,02	28 559,44	0,12	(23 589,54)	-82,60
62342000	OFFERTS	70 031,00	0,28	83 056,00	0,34	(13 025,00)	-15,68
62343000	OFFERTS RESTAURANTS	161 546,00	0,65	199 344,00	0,82	(37 798,00)	-18,96
62344010	OFFERTS JETONS	208 637,88	0,84	298 483,36	1,22	(89 845,48)	-30,10
62360000	CATALOGUES & IMPRIMES	52 664,17	0,21	29 801,09	0,12	22 863,08	76,72
62380000	POURBOIRES ET DONS	850,00		350,00		500,00	142,86
62380500	DONS MECENAT D'ENTREPRISE	31 000,00	0,12	46 000,00	0,19	(15 000,00)	-32,61
62382200	OFFERTS PLAYERS BARS	34 185,67	0,14	44 992,36	0,18	(10 806,69)	-24,02
62382300	OFFERTS PLAYERS RESTAURANT	39 469,00	0,16	43 012,00	0,18	(3 543,00)	-8,24
62382500	OFFERTS PLAYERS BOUTIQUES	394,43		3 018,00	0,01	(2 623,57)	-86,93
62410000	TRANSPRT SUR ACHATS	8 867,02	0,04	8 573,17	0,04	293,85	3,43
62440000	TRANSPORT CLIENTELE & ADMINIST	781,81		477,27		304,54	63,81
62480000	TRANSPORT DE FONDS	12 114,20	0,05	12 030,87	0,05	83,33	0,69
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	41 878,98	0,17	31 483,93	0,13	10 395,05	33,02
62511000	VOY ET DEPL TIERS	324,94		2 383,21	0,01	(2 058,27)	-86,37
62560000	MISSIONS	19 898,40	0,08	51 454,76	0,21	(31 556,36)	-61,33
62570000	RECEPTIONS	24 849,37	0,10	7 577,91	0,03	17 271,46	227,92
62601000	AFFRANCHISSEMENT	8 663,01	0,03	20 226,79	0,08	(11 563,78)	-57,17
62602000	TELEPHONE	35 306,11	0,14	39 306,10	0,16	(3 999,99)	-10,18
62602900	INTRANET	23 803,56	0,10	23 792,50	0,10	11,06	0,05
62700000	SERVICES BANCAIRES	807,17		1 078,46		(271,29)	-25,16
62700100	CIC FRAIS BANCAIRES	3 041,19	0,01	3 438,35	0,01	(397,16)	-11,55
62700300	BCME FRAIS BANCAIRES	12 308,94	0,05	12 427,72	0,05	(118,78)	-0,96
62700400	BNP Frais Bancaires	1 629,80	0,01	3 335,39	0,01	(1 705,59)	-51,14
62700500	Installation - Licence TPE	3 530,60	0,01			3 530,60	
62700600	BRED commissions bancaires	490,27				490,27	
62781000	AMERICAN EXPRESS	490,20		503,43		(13,23)	-2,63
62782000	CARTES BLEUES	26 476,29	0,11	29 638,43	0,12	(3 162,14)	-10,67
62784000	CHEQUES VACANCES	103,70		87,05		16,65	19,13
62785000	TICKETS RESTAURANTS	1 010,32		1 570,31	0,01	(559,99)	-35,66
62786000	COMMISSIONS/CHEQUES GARA	121 855,48	0,49	138 499,54	0,57	(16 644,06)	-12,02
62810000	COTISATIONS	9 147,00	0,04	9 263,00	0,04	(116,00)	-1,25
62830000	DECORATIONS FLORALES	33 517,12	0,13	22 294,26	0,09	11 222,86	50,34

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/11/2014 31/10/2015	12,00 mois	01/11/2013 31/10/2014	12,00 mois	Variations	%
62840000	FRAIS DE RECRUTEMENT			2 000,00	0,01	(2 000,00)	-100,00
Impôts, taxes & versements assimilés		1 477 872,22	5,94	1 440 446,92	5,89	37 425,30	2,60
63110000	TAXE SUR SALAIRES	673 873,67	2,71	639 155,77	2,61	34 717,90	5,43
63320000	TAXE HANDICAPES	25 135,55	0,10	36 983,90	0,15	(11 848,35)	-32,04
63330000	TAXE FORMATION	203 842,29	0,82	187 160,44	0,77	16 681,85	8,91
63331000	DEP DIRECTES FORM PRO	20 845,48	0,08	6 270,95	0,03	14 574,53	232,41
63335000	DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATIO	240,87		715,13		(474,26)	-66,32
63340000	TAXE AIDE CONSTR. 0,45 %	38 329,11	0,15	38 170,27	0,16	158,84	0,42
63350000	TAXE APPRENTISSAGE	56 654,91	0,23	55 462,78	0,23	1 192,13	2,15
63381000	S TAXES VERSEM TS ASSIM/REMUNER			224,00		(224,00)	-100,00
63382000	VARIATION CH FISCALE CONGE PAY	2 681,44	0,01	(831,97)		3 513,41	422,30
63382200	VARIATION CH FISCALE REC/RTT	759,98		(3 777,59)	-0,02	4 537,57	120,12
63511001	COTISATION FONCIERE DES ENTREP	72 436,00	0,29	71 560,00	0,29	876,00	1,22
63511002	COTISATION VALEUR AJOUTEE ENTR	239 386,00	0,96	242 907,00	0,99	(3 521,00)	-1,45
63512000	TAXE FONCIERE	106 104,00	0,43	103 128,00	0,42	2 976,00	2,89
63514000	TAXE SUR VEH.SOCIETE	782,50		1 250,00	0,01	(467,50)	-37,40
63516000	TAXE S/DEPENSE DE PUBLIC	345,00		588,00		(243,00)	-41,33
63530000	AUTRES DROITS	170,00				170,00	
63580000	VIGNETTE M.A.S.	25,00		1 875,00	0,01	(1 850,00)	-98,67
63710000	CONTRIB. SOC. SOLIDARITE	13 249,00	0,05	34 395,00	0,14	(21 146,00)	-61,48
63781000	REDEVANCE AUDIOVISUEL	6 841,00	0,03	6 410,00	0,03	431,00	6,72
63788000	AUTRES REDEVANCES	16 170,42	0,06	18 800,24	0,08	(2 629,82)	-13,99
Salaires et traitements		9 056 142,17	36,39	8 963 229,02	36,65	92 913,15	1,04
64111000	SALAIRES JEUX TRADITIONNELS	3 239 342,78	13,02	3 099 339,82	12,67	140 002,96	4,52
64112000	SALAIRES MAS	660 214,96	2,65	666 104,57	2,72	(5 889,61)	-0,88
64113000	SALAIRES M.C.D	865 448,39	3,48	848 736,34	3,47	16 712,05	1,97
64114000	SALAIRES ADM	908 122,58	3,65	881 075,04	3,60	27 047,54	3,07
64115000	SALAIRES ENTRETIEN NETTOYAGE	207 941,52	0,84	211 907,65	0,87	(3 966,13)	-1,87
64116000	SALAIRES SECURITE	304 487,92	1,22	343 417,42	1,40	(38 929,50)	-11,34
64116500	SALAIRE ACCUEIL	455 383,07	1,83	463 142,24	1,89	(7 759,17)	-1,68
64118000	SALAIRES BARS ET RESTAURANTS	978 037,45	3,93	992 113,21	4,06	(14 075,76)	-1,42
64118100	SALAIRES CUISINES	1 227 088,18	4,93	1 293 766,63	5,29	(66 678,45)	-5,15
64119100	SALAIRE AUTRE ACTIVITE	41 435,75	0,17	43 194,33	0,18	(1 758,58)	-4,07
64120000	VAR.PROV.CONGESPAYES	27 221,97	0,11	(8 444,83)	-0,03	35 666,80	422,35
64120200	VARIATION PROVISION REC/RTT	7 714,69	0,03	(25 624,48)	-0,10	33 339,17	130,11
64130000	PRIMES & GRATIFICATIONS	44 100,00	0,18	31 272,00	0,13	12 828,00	41,02
64142000	INDEM DEPART NON SOUMISE	69 555,09	0,28	82 226,05	0,34	(12 670,96)	-15,41
64142100	INDEMNITE SOUMISE A COTISATION	20 047,82	0,08	41 003,03	0,17	(20 955,21)	-51,11
Charges sociales du personnel		3 455 605,21	13,89	3 463 825,91	14,16	(8 220,70)	-0,24
64510000	COT. SECURITE SOCIALE	2 387 865,94	9,60	2 420 107,81	9,90	(32 241,87)	-1,33
64520000	COT. MUTUELLE	203 507,07	0,82	196 577,30	0,80	6 929,77	3,53
64525000	MUTUELLE CADRE	5 624,42	0,02	4 735,85	0,02	888,57	18,76
64530000	COT.RETRAITE COMPL.	204 728,46	0,82	209 981,24	0,86	(5 252,78)	-2,50
64531000	RETRAITE NON CADRE JEUX	178 352,80	0,72	162 586,80	0,66	15 766,00	9,70
64533000	COT. RETRAITE CADRES	183 311,57	0,74	183 484,35	0,75	(172,78)	-0,09
64533100	RETRAITE CADRE JEUX	31 090,69	0,12	31 910,71	0,13	(820,02)	-2,57
64540000	COT. ASSURANCE CHOMAGE	355 280,46	1,43	346 942,74	1,42	8 337,72	2,40
64543000	ASSURANCEGSC	3 882,39	0,02	2 586,44	0,01	1 295,95	50,11
64551000	PREVOYANCE NON CADRE	67 898,45	0,27	61 496,29	0,25	6 402,16	10,41
64552000	PREVOYANCE CADRE	43 465,87	0,17	39 541,96	0,16	3 923,91	9,92
64582000	VAR.PROV.CH.SOC./C.P.	10 790,84	0,04	(3 347,55)	-0,01	14 138,39	422,35
64582200	VARIATION PROV CH SOC SUR REC/	3 058,17	0,01	(10 162,08)	-0,04	13 220,25	130,09
64720000	VERST. COMITE ENTREPRISE	17 970,36	0,07	17 934,14	0,07	36,22	0,20
64740000	VERSEMENT OEUVRES SOCIALE	97 377,85	0,39	98 802,52	0,40	(1 424,67)	-1,44
64751000	MEDECINE DU TRAVAIL	43 855,67	0,18	51 449,94	0,21	(7 594,27)	-14,76
64752000	PHARMACIE	392,12		1 762,63	0,01	(1 370,51)	-77,75
64770000	TRANSPORT CARTE ORANGE	1 026,25		1 302,80	0,01	(276,55)	-21,23
64800000	AUTRES CHARGES PERS.FRAIS STAG	7 171,89	0,03	5 831,42	0,02	1 340,47	22,99

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/11/2014 31/10/2015	12,00 mois	01/11/2013 31/10/2014	12,00 mois	Variations	%
64900000	PRODUIT IMPOT CICE	(391 046,06)	-1,57	(359 699,40)	-1,47	(31 346,66)	-8,71
Dotations aux amortissements sur immobilisations		2 244 607,98	9,02	2 060 211,56	8,42	184 396,42	8,95
68111000	DOT.AMORT.IMMO.INCORP.	2 114,00	0,01	1 887,00	0,01	227,00	12,03
68112000	DOT.AMORT.IMMO.CORP.	2 242 493,98	9,01	2 058 324,56	8,42	184 169,42	8,95
Dotations aux provisions sur actif circulant		8 675,94	0,03	30 452,06	0,12	(21 776,12)	-71,51
68174000	DOT.PROV.DEP.CPTE.CLTS	8 675,94	0,03	30 452,06	0,12	(21 776,12)	-71,51
Dotations aux prov. pour risques et charges		73 996,00	0,30	148 208,00	0,61	(74 212,00)	-50,07
68150000	DOT.PROV.RISQUES ET CHARGES EX	19 125,00	0,08	68 030,00	0,28	(48 905,00)	-71,89
68152000	DOT.PROV.JACK POTS	54 871,00	0,22	47 863,00	0,20	7 008,00	14,64
68153000	DOTATION PROVISION PLAYER PLUS			32 315,00	0,13	(32 315,00)	-100,00
Autres charges de gestion courante		3 023 923,42	12,15	2 982 244,03	12,20	41 679,39	1,40
65120000	FRAIS DE SIEGE	709 657,05	2,85	741 336,74	3,03	(31 679,69)	-4,27
65122000	ENSEIGNE CONTRAT GESTION FRAN			672,00		(672,00)	-100,00
65161000	SACEM	8 368,31	0,03	9 423,90	0,04	(1 055,59)	-11,20
65161100	SACEM À REFACTURER	3 163,83	0,01	280,55		2 883,28	N/S
65162000	SPRE	3 990,51	0,02	4 603,01	0,02	(612,50)	-13,31
65164910	ANCE MAS ARISTOCRAT 0.00 9297.	32 594,96	0,13	32 576,77	0,13	18,19	0,06
65164920	REDEVANCE MAS BALLY	48 705,96	0,20	48 678,47	0,20	27,49	0,06
65164961	RED LICENCE BALLYTECH Ultimate	5 863,40	0,02			5 863,40	
65300000	JETONS DE PRESENCE	54 111,00	0,22	52 786,00	0,22	1 325,00	2,51
65410000	PERTE S/CR IRR DE L'EXERC			77,00		(77,00)	-100,00
65440000	PERTES S/CREANCES IRR. EXERCIC	807,37		13 761,60	0,06	(12 954,23)	-94,13
65710020	CAHIER CHARGES CULTUREL-ARTIST	2 070 305,00	8,32	1 990 248,25	8,14	80 056,75	4,02
65800000	CH.DIV.GESTION COURANTE	86 356,03	0,35	87 799,74	0,36	(1 443,71)	-1,64
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 299 043,92)	-5,22	(1 478 833,76)	-6,05	179 789,84	12,16
Total des produits financiers		389 747,23	1,57	350 478,49	1,43	39 268,74	11,20
Produits financiers de participations		349 853,00	1,41	312 368,75	1,28	37 484,25	12,00
76110000	REVENUS TITRES PARTICIP.	349 853,00	1,41	312 368,75	1,28	37 484,25	12,00
Produits autres valeurs mob. & créances actif imm.		617,87		869,22		(251,35)	-28,92
76240000	INT. PRETS AU PERSONNEL	617,87		869,22		(251,35)	-28,92
Autres intérêts et produits assimilés		36 685,72	0,15	36 334,58	0,15	351,14	0,97
76810000	PRODUIT FINANCIER RETROCESSION	132,39		118,50		13,89	11,72
76820000	RETROCESSION GAB	35 762,50	0,14	35 872,80	0,15	(110,30)	-0,31
76850000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	790,83		343,28		447,55	130,37
Différences positives de change		2 590,64	0,01	905,94		1 684,70	185,96
76600000	GAINS DE CHANGE	2 590,64	0,01	905,94		1 684,70	185,96
Total des charges financières		11 721,87	0,05	12 317,19	0,05	(595,32)	-4,83
Intérêts et charges assimilées		11 712,67	0,05	12 317,19	0,05	(604,52)	-4,91
66117000	INT C/C GROUPE	9 368,98	0,04	9 535,75	0,04	(166,77)	-1,75
66160000	INTERETS DES DECOUVERTS			2,16		(2,16)	-100,00
66800000	INTERETS CAUTION	2 103,69	0,01	2 269,28	0,01	(165,59)	-7,30
66810000	FAUX BILLETS	240,00		510,00		(270,00)	-52,94
Différences négatives de change		9,20				9,20	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/11/2014 31/10/2015	12,00 mois	01/11/2013 31/10/2014	12,00 mois	Variations	%
66600000	PERTES DE CHANGE		9,20			9,20	
RESULTAT FINANCIER		378 025,36	1,52	338 161,30	1,38	39 864,06	11,79
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(921 018,56)	-3,70	(1 140 672,46)	-4,66	219 653,90	19,26
Total des produits exceptionnels		313 757,48	1,26	439 199,02	1,80	(125 441,54)	-28,56
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		106 489,63	0,43	250 855,72	1,03	(144 366,09)	-57,55
77140000	RENTRES SUR CREANCES AMORTIES	150,00		900,00		(750,00)	-83,33
77880000	AUTRES PRODUITS EXCEPTIO.	45 448,99	0,18	266,25		45 182,74	N/S
77200000	PRODUIT EXCEP ANT/CHIFFRE AFFA	48 100,72	0,19	584,00		47 516,72	N/S
77222000	PRODUIT EXCEP ANT/ACHATS CHARG	9 593,29	0,04	20 739,96	0,08	(11 146,67)	-53,74
77230000	PRODUIT EXCEP ANT/ IMPOTS & TA	110,63		11 125,00	0,05	(11 014,37)	-99,01
77240000	PRODUIT EXCEP ANT/ PERSONNEL	3 086,00	0,01	217 240,51	0,89	(214 154,51)	-98,58
Produits exceptionnels sur opérations en capital		33 937,34	0,14	8 437,66	0,03	25 499,68	302,21
77520000	PROD CESSION IMMO CORPO	30 092,81	0,12			30 092,81	
77713900	REPRISE SUBVENTION INVESTISST	3 844,53	0,02	8 437,66	0,03	(4 593,13)	-54,44
Reprises sur provisions et transferts de charges		173 330,51	0,70	179 905,64	0,74	(6 575,13)	-3,65
78740000	REPR PROV CREANCE EXPLOITATION	76 334,51	0,31	3 900,00	0,02	72 434,51	N/S
78750000	REP.PROV.RISQ.CH.EXCEPT.	54 537,00	0,22	19 947,00	0,08	34 590,00	173,41
78760000	REPRISE PROVISION DEPR EXCEPTI			9 852,64	0,04	(9 852,64)	-100,00
79710000	TRANSFERT EXCEP ACHATS CHGES E	42 459,00	0,17	146 206,00	0,60	(103 747,00)	-70,96
Total des charges exceptionnelles		371 703,43	1,49	497 899,48	2,04	(126 196,05)	-25,35
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		296 448,13	1,19	495 595,74	2,03	(199 147,61)	-40,18
67120000	PENALITES AMENDE FISCALE ET PE			68,00		(68,00)	-100,00
67150000	SUBVENTIONS ACCORDEES	78 288,11	0,31	370 911,09	1,52	(292 622,98)	-78,89
67188200	CHARGES EXCEP ACHATS & CHARGES	22 587,04	0,09			22 587,04	
67188400	CHARGES EXCEP PERSONNEL	76 845,00	0,31	26 839,84	0,11	50 005,16	186,31
67220000	CHARGES EXCEP ANT/ACHATS & CHG	28 279,45	0,11	67 118,27	0,27	(38 838,82)	-57,87
67240000	CHARGES EXCEP ANT/PERSONNEL	6 259,00	0,03	2 077,62	0,01	4 181,38	201,26
67280000	CHARGES EXCEPT ANT/ AUTRES CHA			22 088,64	0,09	(22 088,64)	-100,00
67880000	CHARGES EXCEPTIONNELLES	76 224,51	0,31			76 224,51	
67880550	DIFF CAISSE CASHLESS	221,56				221,56	
67881000	DIFFERENCES DE CAISSE	1 719,20	0,01	6 492,28	0,03	(4 773,08)	-73,52
67881100	DIFFERENCES DE CAISSES	2 882,46	0,01			2 882,46	
67881200	DIFF CAISSE MAS	1 522,69	0,01			1 522,69	
67881300	DIFF CAISSE RESTAURANT/BAR	1 619,11	0,01			1 619,11	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		30 092,81	0,12			30 092,81	
67510000	VNC IMMOB INCORPORELLES CEDEES	30 092,81	0,12			30 092,81	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		45 162,49	0,18	2 303,74	0,01	42 858,75	N/S
68710000	DOTATION AUX AMORTISSTTS EXCEPT	16 731,49	0,07	2 303,74	0,01	14 427,75	626,28
68740000	DOT PROVISION EXCEPT CREANCE E	28 431,00	0,11			28 431,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(57 945,95)	-0,23	(58 700,46)	-0,24	754,51	1,29
Impôts sur les bénéfices		(32 472,00)	-0,13	(34 200,00)	-0,14	1 728,00	5,05
69890000	INTEGRATION FISCALE - PRODUITS	(32 472,00)	-0,13	(34 200,00)	-0,14	1 728,00	5,05
RESULTAT DE L'EXERCICE		(946 492,51)	-3,80	(1 165 172,92)	-4,76	218 680,41	18,77

Etats financiers au 31/10/2015

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 26 887 198 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 27 098 469 euros et un total charges de 28 044 962 euros, dégageant ainsi un résultat de -946 493 euros.

L'exercice considéré débute le 01/11/2014 et finit le 31/10/2015.
Il a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce et du règlement ANC n°2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité demeure la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels et autres valeurs incorporelles ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Ces éléments sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation à savoir :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

-Logiciels

1 an

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation.

- Constructions et agencements	8 à 27 ans
- Matériel MAS et Jeux Traditionnels	5 à 10 ans
- Autres Matériel et Outillages	2 à 15 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériel et Mobilier de bureau	3 à 10 ans

En référence aux principes des Règlements CRC 2002.10 et CRC 2004.6, notre société s'est également assurée à la clôture de l'exercice qu'il n'existait pas d'indice de perte de valeur de l'actif justifiant une dépréciation.

Au 31/10/2015, aucun indice de perte de valeur de l'actif n'a été décelé.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1. Comptes courants nés avant l'entrée en sauvegarde de la société mère Groupe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Partouche SA (09/2013)

1.1. Notre société détient une créance en compte courant de 4.315 K€ sur sa société mère Groupe Partouche SA, en vertu de la convention d'omnium de trésorerie qui lie les deux sociétés. Cette créance, née avant l'entrée de GP SA en sauvegarde, figure à l'actif du bilan de notre société sous le poste « Autres créances » et est inchangée au 31/10/2015. Elle a été admise au passif de Groupe Partouche SA dans le cadre de la procédure de sauvegarde de GP SA.

Conformément aux termes du jugement du Tribunal de Commerce de Paris du 29/09/2014, arrêtant le Plan de sauvegarde de Groupe Partouche SA, cette créance ne sera remboursée qu'une fois constaté que l'exécution du Plan de sauvegarde est achevée conformément à l'article L626-28 du Code de commerce. Toutefois le remboursement de cette créance pourra intervenir préalablement par voie de compensation avec toute créance de Groupe Partouche née postérieurement à l'adoption du Plan de sauvegarde et résultant d'une distribution de dividende.

1.2. Par ailleurs, le compte courant débiteur d'intégration fiscale Groupe Partouche SA qui existait au 30 septembre 2013, qui a également été admis au passif de GP SA dans le cadre de la procédure de sauvegarde, pourra le cas échéant, en application de l'article L. 622-7 du code de commerce, être compensé avec les dettes d'impôts de même nature (au titre de l'intégration fiscale), nées postérieurement à l'ouverture de la procédure, du fait de leur caractère connexe. A ce jour il est inchangé et s'élève à 187 K€.

2. Enfin la société détient des comptes courants avec la société mère au titre des opérations réalisées depuis l'entrée de GP SA en sauvegarde (09/2013).

Au 31/10/2015 les soldes de ces comptes courants s'élèvent à :

- Créiteur : 998 K€ au titre de la convention omnium
- Débiteur : 414 K€ au titre de l'intégration fiscale

Provisions spécifiques à l'activité

Une provision pour charge a été constituée au titre des jackpots progressifs. Cette charge est certaine dans son montant à la date du bilan, mais l'échéance n'en est pas connue.

Changement de méthodes

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport à l'exercice précédent.

Autres informations

A - Echéance de la délégation de service public

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La délégation de service public vient à échéance au 31/10/2016. La société SCMAT s'est portée candidate au nouvel appel d'offre relatif au renouvellement de la délégation de service public.

Le choix du prochain délégataire sera connu en mars 2016 conformément au calendrier prévisionnel de l'appel d'offre.

B - Intégration fiscale

La société est fiscalement intégrée dans le groupe d'intégration constitué par GROUPE PARTOUCHE SA et ses filiales en application des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

La société GROUPE PARTOUCHE SA se constitue ainsi seule redevable de l'impôt société.

C - Ventilation du Chiffre d'Affaires

La répartition du Chiffre d'Affaires par secteur d'activité est la suivante en K€ :

- Produit Net des Jeux (PNJ)	20.079
- Restauration - Bar	4.025
- Séminaires, locations diverses	370
- Divers	411
Total	24.885

Ce Chiffre d'Affaires est entièrement réalisé en France. Il est important de préciser que la recette des jeux figure en compte de résultat, nette du prélèvement de l'état. Les données brutes en K€ sont les suivantes :

- Recette Brutte des Jeux	45.915
- Prélèvement de l'Etat	-25.836
- Recette nette des Jeux(=PNJ)	20.079

D - Indemnité de Fin de Carrière

L'indemnité de fin de carrière relative à notre société a été calculée par GROUPE PARTOUCHE. Au 31 octobre 2015 elle a été estimée à la somme de 1.223 K€ (charges sociales incluses) et figure dans cette Annexe Comptable sous la rubrique Engagement Hors Bilan.

E - Contrôle URSSAF

Contrôle URSSAF Années 2005 et 2006

Au cours de l'exercice 2007/2008, la société a fait l'objet d'un redressement URSSAF d'un montant de 160 K€ en principal. Ce redressement a été accepté et payé par la société à hauteur de 3 K€ et a

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

fait l'objet d'une contestation auprès de l'URSSAF pour un montant de 157 K€. En réponse l'URSSAF a maintenu l'ensemble de ces chefs de redressements. La société a donc saisi la Commission des Recours Amiable pour les chefs de redressements contestés.

En date du 21 avril 2009, la société s'est vue notifier un avis d'inscription de privilège.

En sa séance du 27 mai 2009, la Commission des Recours Amiable a confirmé en grande partie les chefs de redressement, à l'exception du point sur l'obligation de nourriture (environ 39 K€ de redressements abandonnés).

Le 28 septembre 2009, la société a formé recours de cette décision devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale. A ce jour l'affaire n'a pas été examinée par le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale.

Comme pour les exercices précédents, la direction de la société a estimé qu'aucune provision pour risque ne devait être constatée en raison de la contestation des chefs de redressements.

Contrôle URSSAF Années 2007 - 2008 et 2009

Au cours de l'exercice 2009/2010, la société a fait l'objet d'un redressement URSSAF et ASSEDIC d'un montant total de 205 K€ en principal. Ce redressement a été accepté par la société à hauteur de 24 K€ et a fait l'objet d'une contestation auprès de l'URSSAF pour un montant de 181 K€. En réponse l'URSSAF a maintenu l'ensemble de ces chefs de redressements. La société a donc saisi la Commission des Recours Amiable pour les chefs de redressements contestés. La Commission des Recours Amiable a rejeté l'ensemble des points contestés par la société en date du 8 juin 2011. La société a donc saisi le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale, comme pour le précédent redressement URSSAF (voir ci-dessus).

La direction de la société avait estimé qu'une provision pour risque devait être constatée uniquement à hauteur du redressement accepté, soit pour un montant de 24 K€ et qu'aucune provision pour risque ne devait être constatée pour les chefs de redressements contestés (179 K€ après abandon d'un des points du redressement). Cette position est inchangée au 31/10/2015. De plus, le TASS a rendu en date du 22 octobre 2015 un jugement qui minore le redressement initial d'un montant de l'ordre de 134 K€.

Le TASS renvoie les parties devant l'URSSAF afin de déterminer le montant des sommes restant à recouvrer et des suites à donner à la procédure de contrôle en litige.

F - CICE

Le Crédit d'Impôts Compétitivité Emploi (CICE) est applicable depuis le 1er janvier 2013.

Le CICE de l'exercice 2014/2015 s'élève à la somme de 391 K€ et a été comptabilisé en minoration du poste « Charges sociales » du compte de résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2015.

Le CICE de l'exercice 2013/2014 s'élevait à la somme de 360 K€ et avait été comptabilisé en minoration du poste « Charges sociales » du compte de résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2014.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Notre utilisation du CICE est conforme aux termes prévus par l'article 244 quater C du Code Général des Impôts.

G - Litiges Prud'Homaux

En cas de litiges prud'homaux, la politique de la société en matière de traduction comptable est la suivante quel que soit le stade de la procédure : les litiges sont traduits en comptabilité par une provision pour risque dont le niveau correspond à l'analyse des avocats en charge des intérêts de la Société, ainsi que de la Direction du Casino.

H - Autres

La colonne de rappel du 31/10/2014 présente quelques divergences avec les comptes publiés au 31/10/2014, du à des compensations non significatives entre des comptes de même nature à l'actif et au passif du bilan :

BILAN POSTE	Plaquette N-1	Plaquette N colonne N-1	Ecart
Actif			
Autres créances	9.121.756	9.206.324	84.568
Passif			
Dettes fisc. et soc.	4.409.867	4.453.160	43.293
Autres dettes	4.144.113	4.185.388	41.275

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/10/2015
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	486 752		705			487 456
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	486 752		705			487 456
CORPORELLES						
Terrains	788 929					788 929
Constructions sur sol propre	9 825					9 825
sur sol d'autrui	21 519 699					21 519 699
instal. agencement aménagement	6 163 841				27 628	6 136 214
Instal technique, matériel outillage industriels	12 343 173		931 402	3 600	718 452	12 552 522
Instal., agencement, aménagement divers	1 567 545		333 192			1 900 737
Matériel de transport	9 680		59 882			69 562
Matériel de bureau, mobilier	715 224		52 208		6 413	761 019
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours			282 282			282 282
Avances et acomptes	34 579		126 000			160 579
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 152 495		1 784 966	3 600	752 492	44 181 369
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	800 691					800 691
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	42 295		32 700		27 649	47 346
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	842 985		32 700		27 649	848 036
TOTAL	44 482 232		1 818 371	3 600	780 141	45 516 862

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/10/2015
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	393 886	2 114		396 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	393 886	2 114		396 000
CORPORELLES	Terrains	524 079	19 909		543 988
	Constructions sur sol propre	9 825			9 825
	sur sol d'autrui	11 764 043	906 769		12 670 812
	instal. agencement aménagement	5 103 658	370 807	27 628	5 446 838
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 438 806	711 449	688 359	10 461 896
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	725 853	186 383		912 236
	Matériel de transport	9 680	4 659		14 339
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	609 855	59 250	6 413	662 692
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 185 799	2 259 225	722 399	30 722 625	
TOTAL		29 579 685	2 261 339	722 399	31 118 625

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/10/2015
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92 Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92 Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres	524 303	73 996	110 873	487 426
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	524 303	73 996	110 873	487 426
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	34 579			34 579
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	37 075	8 676	11 165	34 586
	Autres	97 775	28 431	76 335	49 871
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	169 429	37 107	87 500	119 036	
TOTAL GENERAL		693 732	111 103	198 373	606 462
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		82 672 28 431	67 501 130 872	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/10/2015	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	19 253	19 253	
	Autres immobilisations financières	28 092	1 000	27 092
	Clients douteux ou litigieux	49 032	49 032	
	Autres créances clients	262 400	262 400	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 263	5 263	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	97 383	97 383	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	38 923	38 923	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 107 848	4 107 848	
	Groupe et associés (2)	4 990 118	675 270	4 314 848
	Débiteurs divers	61 160	61 160	
	Charges constatées d'avances	637 441	245 167	392 274
TOTAL DES CREANCES		10 296 914	5 562 699	4 734 215
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		31 700		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		24 149		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/10/2015	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 070 465	1 070 465		
	Personnel et comptes rattachés	784 123	784 123		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	814 369	814 369		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	40 953	40 953		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 097 699	3 097 699		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	237 635	237 635		
	Groupe et associés (2)	2 563 548	2 563 548		
Autres dettes	3 502 401	3 502 401			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		12 111 193	12 111 193		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	31/10/2015	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations		800 691		
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances		4 990 118		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers		2 563 548		
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		732 930		

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

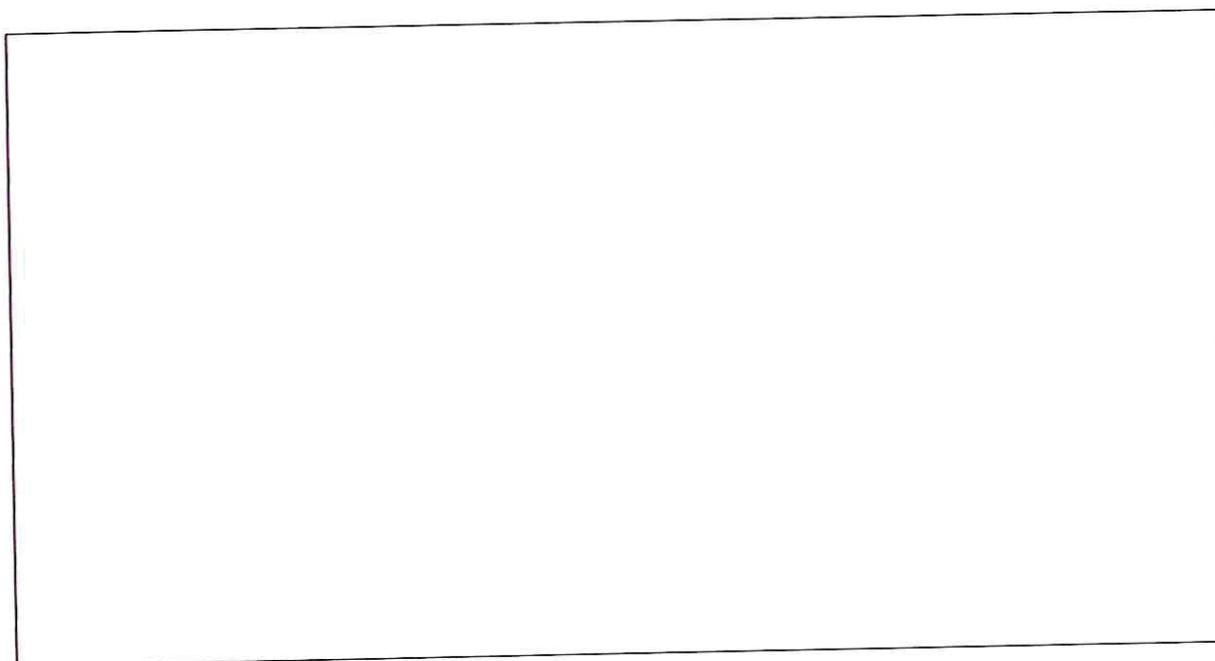
Etat exprimé en euros	31/10/2015	
		Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	91 212	
TOTAL	91 212	

--

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/10/2015	31/10/2014	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	35 406	29 929	5 477	18,30
Autres créances	4 207 610	4 259 498	(51 887)	-1,22
TOTAL	4 243 016	4 289 427	(46 410)	-1,08



ANNEXE - Elément 6.10

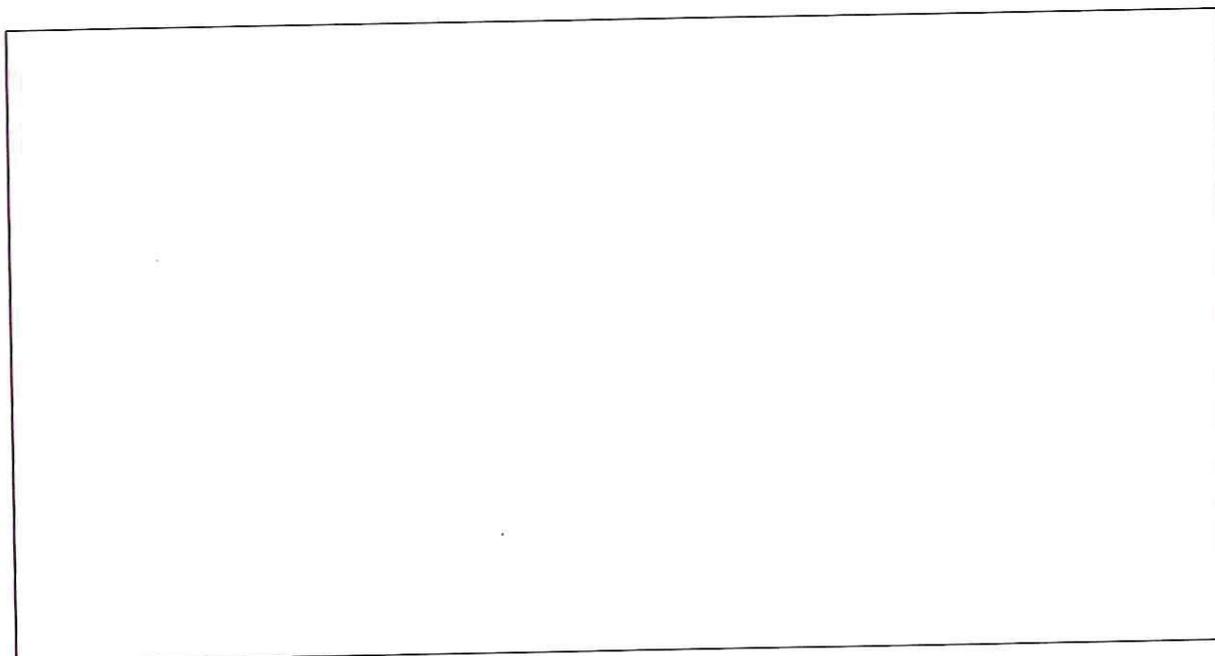
Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/10/2015
Total des Produits à recevoir		4 243 016
Autres créances clients		35 406
<i>CLIENT FACTURE A ETABLIR</i>	35 406	
Autres créances		4 207 610
<i>FRN AVOIR A RECEVOIR CENTRALIS</i>	525	
<i>ORGANISMES SOCIAUX PDT A RECEV</i>	91 860	
<i>IJSS A RECEVOIR</i>	4 627	
<i>IJ PREVOYANCE A RECEVOIR</i>	896	
<i>ETAT CET</i>	10 066	
<i>ETAT.PRODUIT A RECEVOIR</i>	3 770 330	
<i>PRODUIT IMPOT CICE</i>	327 452	
<i>REMBT A REC ASSURANCE</i>	1 854	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/10/2015	31/10/2014	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	203 929	205 014	(1 085)	-0,53
Dettes fiscales et sociales	1 502 880	1 377 067	125 813	9,14
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	2 273 780	2 273 616	164	0,01
TOTAL	3 980 589	3 855 697	124 891	3,24



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

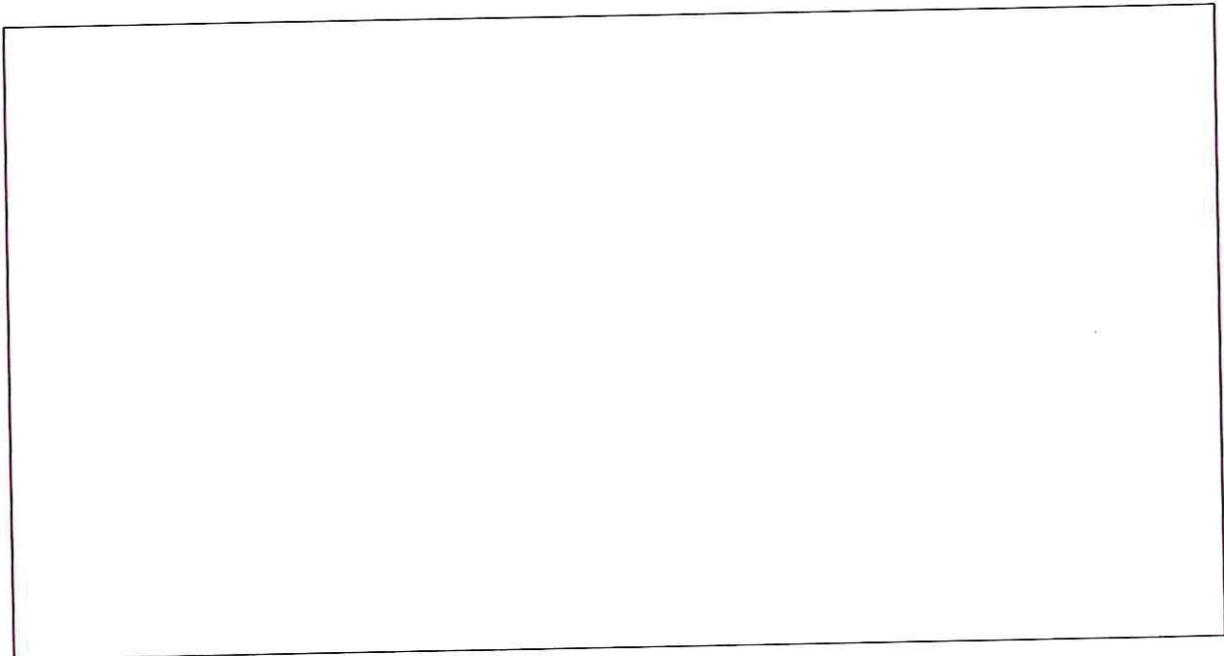
31/10/2015

Total des Charges à payer		3 980 589
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		203 929
<i>FOURNIS.FACT.NON PARV.</i>	203 929	
Dettes fiscales et sociales		1 502 880
<i>PERSONNEL PROV CP</i>	638 526	
<i>PROVISION REC/RTT</i>	142 275	
<i>PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAY</i>	217	
<i>CHARGES SOCX./ C.P.</i>	248 479	
<i>CHARGES SOCIALES REC RTT</i>	55 537	
<i>MEDECINE DU TRAVAIL</i>	3 122	
<i>ORGANIC</i>	5 372	
<i>CHARGES FISCALES SUR CONGES PA</i>	65 831	
<i>CHARGES FISCALES SUR REC/RTT</i>	14 216	
<i>TAXES DIVERSES - CENTRALISATEU</i>	95	
<i>TAXE SUR VEHICULES</i>	733	
<i>TAXE HANDICAPES</i>	19 219	
<i>FORMATION CONTINUE</i>	182 882	
<i>EFFORT CONSTRUCTION</i>	69 928	
<i>TAXE D'APPRENTISSAGE</i>	46 970	
<i>ETAT AUTRES TAXES A PAYER</i>	9 478	
Autres dettes		2 273 780
<i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	2 273 780	

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/10/2015	31/10/2014	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		19 785	(19 785)	-100,00
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL		19 785	(19 785)	-100,00



ANNEXE - Elément 6.12

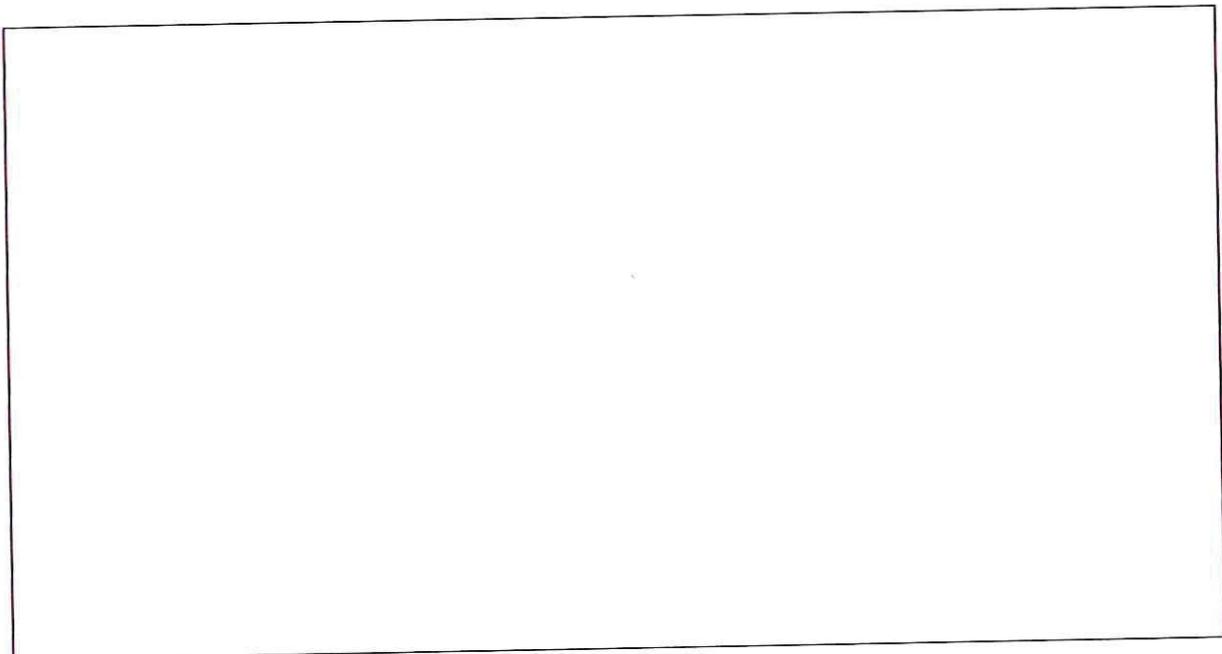
Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/10/2015
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/10/2015	31/10/2014	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	637 441	659 533	(22 092)	-3,35
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	637 441	659 533	(22 092)	-3,35



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/10/2015
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		637 441	637 441
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			637 441

--

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/10/2015	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		135 000,00	16,0000	2 160 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		135 000,00	16,0000	2 160 000,00

--

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/10/2015	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		(921 019)		(921 019)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(57 946)		(57 946)
RESULTAT COMPTABLE		(978 965)		(978 965)

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/10/2015	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail		34 160	29 779
		34 160	29 779
Engagements en pensions, retraite et assimilés		1 223 151	
		1 223 151	
Autres engagements		1 202 616	
- Bail emphytéotique		76 057	
- Matériel pris en location financière		57 775	
- Contrats divers			
		1 336 448	
Total des engagements financiers (1)		2 593 759	29 779
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/10/2015

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	- Provision pour congés payés - Contribution sociale de solidarité	508 794 5 372
Autres		
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		514 166

--	--

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/10/2015	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		40	
	Professions intermédiaires		25	
	Employés		175	
	Ouvriers		49	
	TOTAL		289	

Professions intermédiaires = Agents de maîtrise et techniciens

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/10/2015

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
GROUPE PARTOUCHE 141 bis rue de Saussure - 75017 PARIS	SA	193 631 200	



Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01112014** et clos le **31102015**

Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe

Régime réel normal

Adresse du service ou doit être déposée cette déclaration
DGE IFU 4
8 Rue Courtois
93505 PANTIN Cedex

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL
21, avenue de l'Europe

Identification du destinataire

13090 AIX EN PROVENCE

120

634868

55162019800020

Insp. IFU

N° dossier

N° Siret

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale):
Casino de Jeux

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Préciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante **01112001**

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

S.A. GROUPE PARTOUCHE

141 BIS RUE DE SAUSSURE
75017 PARIS

n° SIRET

5 8 8 8 0 1 4 6 4 0 0 0 4 5

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal
Bénéfice imposable au taux de 33,33% **0**
Bénéfice imposable au taux de 15% **0**
Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) **1 664 862**

2 Plus-values
Plus-values à long terme imposables au taux de 15% **0**
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1) **0**
Plus-values à long terme imposables au taux de 19% **0**
Autres plus-values imposables au taux de 19% **0**
Plus-values à long terme imposables au taux de 0% **0**
Plus-values exonérées art.238 quindecies **0**

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art.44 septies Zones franches d'activité art.44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) **0** Plus-values exonérées relevant du taux à 15% **0**

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement **0**
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2065 **0**

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATI (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % **0**

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

CGA Viséur conventionné

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable :

ECP
Immeuble Prado Verde

292 Avenue du Prado
13008 MARSEILLE

0491716901

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA **0**

A **AIX EN PROVENCE**, le **01122015**

Signature et qualité du déclarant

SCHULMANN Alexandre

PDG

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL
31102015

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.
Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire(NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire(NP)
			VIANO	BESOIN GENERAUX	NP

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS I ou modèle 2460 de 2014, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités excédées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

① BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 21 avenue de l'Europe 13090 AIX EN PROVENCE Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 5 5 1 6 2 0 1 9 8 0 0 0 2 0 Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N, clos le, <u>31/02/2015</u>		N-1 <u>31/02/2014</u>		
		Brut <u>1</u>		Amortissements, provisions <u>2</u>		Net <u>3</u>		
						Net <u>4</u>		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement*	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	363 464	AG	363 220	244	1 653	
	Fonds commercial (1)	AH	91 212	AI		91 212	91 212	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	32 781	AK	32 781			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN	788 929	AC	543 988	244 941	264 850	
	Constructions	AP	27 665 738	AC	18 127 475	9 538 264	10 815 839	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	12 552 522	AS	10 461 896	2 090 626	1 904 366	
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 731 318	AU	1 589 267	1 142 051	947 061	
Immobilisations en cours	AV	282 282	AW		282 282			
Avances et acomptes	AX	160 579	AY	34 579	126 000			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	800 691	CV		800 691	800 691	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF	19 253	BG		19 253	11 702	
Autres immobilisations financières *	BH	28 092	BI		28 092	30 592		
TOTAL (II)		BJ	45 516 862	BK	31 153 205	14 363 657	14 867 968	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	106 462	BM		106 462	98 945
		En cours de production de biens	BN		BC			
		En cours de production de services	BP		BC			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 296	BW		2 296	70 906
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	311 432	BY	34 586	276 846	244 231
		Autres créances (3)	BZ	9 300 695	CA	49 871	9 250 824	9 206 324
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	2 249 673	CG		2 249 673	3 157 852	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	637 441	CI		637 441	659 533	
	TOTAL (III)	CJ	12 607 998	CK	84 457	12 523 541	13 437 791	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	58 124 860	1A	31 237 662	26 887 198	28 305 759	
Renvois : (1) Dont droit au bail:				CP	20 253	(3) Part à plus d'un an :	CR 4 707 122	
Clause de réserve de propriété: *								
Immobilisations:								
					Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 2.160.000.....)	DA	2 160 000	2 160 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 406 066	1 406 066	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC	40 530	40 530	
	Réserve légale (3)	DD	216 000	216 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	274 514	274 514	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	523 634	523 634	
	Report à nouveau	DH	10 166 216	11 331 389	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(946 493)	(1 165 173)	
	Subventions d'investissement	DJ	11 517	15 362	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	13 851 985	14 802 322	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
		Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	380 098	415 510	
	Provisions pour charges	DQ	107 328	108 793	
	TOTAL (III)	DR	487 426	524 303	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	2 563 548	2 410 732	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	436 594	418 146	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 070 465	1 161 898	
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 737 144	4 453 160	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	237 635	330 024	
	Autres dettes	EA	3 502 401	4 185 388	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		19 785	
TOTAL (IV)	EC	12 547 787	12 979 134		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	26 887 198	28 305 759		
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	40 530	40 530	
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 111 193	12 476 420	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice (N-1)				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 784	FB	FC	5 784	2 654	
	Production vendue { biens* services* }	FD	(741)	FE	FF	(741)	(606)	
		FG	24 880 067	FH	FI	24 880 067	24 451 617	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	24 885 109	FK	FL	24 885 109	24 453 665	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	10 872	17 093	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	1 494 597	1 469 669	
	Autres produits (1) (11)				FQ	4 387	4 903	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	26 394 965	25 945 330
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS			
	Variation de stock (marchandises) *				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	1 521 813	1 521 322	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	(7 517)	19 409	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	6 838 889	6 794 815	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	1 477 872	1 440 447	
	Salaires et traitements *				FY	9 056 142	8 963 229	
	Charges sociales (10)				FZ	3 455 605	3 463 826	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions }				GA	2 244 608	2 060 212
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	8 676	30 452
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	73 996	148 208
Autres charges (12)				GE	3 023 923	2 982 244		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	27 694 008	27 424 164	
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	(1 299 044)	(1 478 834)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	349 853	312 369	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	618	869	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	36 686	36 335	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN	2 591	906	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	389 747	350 478	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	11 713	12 317	
	Différences négatives de change				GS	9		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	11 722	12 317	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	378 025	338 161	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(921 019)	(1 140 672)	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	106 490	250 856	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	33 937	8 438	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	173 331	179 906	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	313 757	439 199	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	296 448	495 596	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	30 093		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	45 162	2 304	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	371 703	497 899	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(57 946)	(58 700)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(32 472)	(34 200)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	27 098 469	26 735 007	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	28 044 962	27 900 180	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(946 493)	(1 165 173)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	9 758	38 026	
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	349 853	312 369	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	9 369	9 536	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 427 095	1 354 886	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	812 344	837 571	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		371 703	313 757		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/10/2015

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Art.34 / SCI Les Thermes / rénovation hôtel Aquabella	78 288	42 459
Solde Créance	76 225	76 225
Dénouements litiges prud'homaux et indemnités transact	76 845	54 537
Cessions immobilisations	46 824	30 093
Régularisation prélèvements à employer / exe. antérieurs		48 101
Autres provisions et reprises exceptionnelles	28 431	110
Régularisations diverses	65 091	62 233
Totalisation	371 703	313 757

5 IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2015

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL**

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations			
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
		1	2	3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	CZ		D8	D9	
	TOTAL I					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	KD	486 752	KE	KF	
	TOTAL II				705	
CORPORELLES	Terrains	KG	788 929	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9	KJ	9 825	KK	KL
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1	KM	21 519 699	KN	KO
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants M2	KP	6 163 841	KQ	KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3	KS	12 343 173	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	1 567 545	KW	KX
		Matériel de transport *	KY	9 680	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	715 224	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
		Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
	Avances et acomptes	LK	34 579	LL	LM	
	TOTAL III	LN	43 152 495	LO	LP	1 784 966
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
Autres participations		8U	800 691	8V	8W	
Autres titres immobilisés		1P		1R	1S	
Prêts et autres immobilisations financières		1T	42 295	1U	1V	
TOTAL IV		LQ	842 985	LR	LS	32 700
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	ØG	44 482 232	ØH	ØJ	1 818 371	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			
		1	2	3	4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		DØ	D7	
	TOTAL I					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LW	1X	
	TOTAL II			487 456		
CORPORELLES	Terrains	IP		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD	ME
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Inst. gales, agencements et aménagements des constructions	IS	27 628	MH	MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	3 600	MJ	MK
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers *	IU		MM	MN
		Matériel de transport	IV		MP	MQ
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	6 413	MS	MT
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	
	TOTAL III	IY	3 600	752 492	NH	44 181 369
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	ØW
Autres participations		IØ		ØX	ØZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F	
TOTAL IV		I3		27 649	2F	47 346
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4	3 600	780 141	ØL	45 516 862	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31 | 10 | 20 | 15

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL** Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	393 886	PF	2 114	PG		PH	396 000
Terrains		PI	524 079	PJ	19 909	PK		PL	543 988
Constructions	Sur sol propre	PM	9 825	PN		PO		PQ	9 825
	Sur sol d'autrui	PR	11 764 043	PS	906 769	PT		PU	12 670 812
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	5 103 658	PW	370 807	PX	27 628	PY	5 446 838
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	10 438 806	QA	711 449	QB	688 359	QC	10 461 896
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	725 853	QE	186 383	QF		QG	912 236
	Matériel de transport	QH	9 680	QI	4 659	QJ		QK	14 339
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	609 855	QM	59 250	QN	6 413	QO	662 692
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	29 185 799	QV	2 259 225	QW	722 399	QX	30 722 625
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	29 579 685	OP	2 261 339	OQ	722 399	OR	31 118 625

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5					N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9					Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7					Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5					R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3					S4
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1					T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8					T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6					U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4					V5
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2					W3	
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9					X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7					X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM					NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU					NV	
Total général non versés (NP + NQ + NR)	NW	Total général non versés (NS + NT + NU)		NY	Total général non versés (NW - NY)		NZ					

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL							Néant <input type="checkbox"/> *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4		D5		D6		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB		IC		ID		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF		IG		IH		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	524 303	5W	73 996	5X	110 873	5Y	487 426	
TOTAL II	5Z	524 303	TV	73 996	TW	110 873	TX	487 426	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D			
			6E	34 579	6F	6G	6H	34 579	
			Ø2		Ø3	Ø4	Ø5		
			9U		9V	9W	9X		
			Ø6		Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	37 075	6U	8 676	6V	11 165	6W	34 586
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	97 775	6Y	28 431	6Z	76 335	7A	49 871
	TOTAL III	7B	169 429	TY	37 107	TZ	87 500	UA	119 036
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	693 732	UB	111 103	UC	198 373	UD	606 462
Dont dotations et reprises			UE	82 672	UF	67 501			
			UG		UH				
			UJ	28 431	UK	130 872			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	19 253	UR	19 253	US				
	Autres immobilisations financières		UT	28 092	UV	1 000	UW	27 092			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	49 032		49 032					
	Autres créances clients		UX	262 400		262 400					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY	5 263		5 263					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	97 383		97 383					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	38 923		38 923				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	4 107 848		4 107 848				
	Groupe et associés (2)		VC	4 990 118		675 270		4 314 848			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	61 160		61 160					
	Charges constatées d'avance		VS	637 441		245 167		392 274			
	TOTAUX			VT	10 296 914	VU	5 562 699	VV	4 734 215		
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	31 700						
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	24 149							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 070 465		1 070 465						
Personnel et comptes rattachés		8C	784 123		784 123						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	814 369		814 369						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	40 953		40 953					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 097 699		3 097 699					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	237 635		237 635						
Groupe et associés (2)		VI	2 563 548		2 563 548						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 502 401		3 502 401						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	12 111 193	VZ	12 111 193					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

9 DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31102015		
I. REINTEGRATIONS				BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	514 166	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art.212 bis) *		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					17
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7
	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
TOTAL I					WR	
				834 829		
II. DEDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			
			- imposées au taux de 0 %			
			- imposées au taux de 19 %			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			
			- imputées sur les déficits antérieurs			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	
				17 493	XA	
		332 360				
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *					
	Majoration d'amortissement *					
	Abattement sur le bénéfice et exonération	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI		
TOTAL II					XH	
				2 499 691		
III. RESULTAT FISCAL						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI		
		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RESULTAT FISCAL		BENEFIC (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		
					0	
				XO	1 664 862	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2058A - Réintégrations diverses au 31/10/2015

Libellé	Montant
CICE 01/01/2014 - 31/10/2014	317 454
MECENAT	31 000
Totalisation	348 454

2058A - Déductions diverses au 31/10/2015

Libellé	Montant
CICE 01/01/2014 - 31/12/2014	381 048
CICE 01/01/2015 - 31/10/2015	327 451
Totalisation	708 499



REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**DETERMINATION DU RESULTAT DE LA SOCIETE
COMME SI ELLE ETAIT IMPOSEE SEPAREMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERM**

N° SIRET : **5 5 1 6 2 0 1 9 8 0 0 0 2 0**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : **DGE IFU 4
8 Rue Courtois**

Néant *

93505 PANTIN Cedex

Exercice ouvert le : **01112014**

clos le : **31102015**

I - REINTEGRATIONS

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

E1	
----	--

Réintégrations (report des lignes WD à WQ du 2058 A)	E2	834 829
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E9	

TOTAL I	E3	834 829
---------	----	---------

II - DEDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A)

E4	946 493
----	---------

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à XG du tableau 2058 A)	E5	1 553 198
--	----	-----------

Déductions des intérêts différés selon l'article 212 du CGI, né pendant la période d'appartenance au groupe	EX	
---	----	--

Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %	EY	
	• imposées au taux de 15 %	E6	
	• imposées au taux de 0 %	EZ	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E7	
	• imputées sur les déficits antérieurs	E8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F (1), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	I9	

III - RESULTAT FISCAL	TOTAL II	F1	2 499 691
------------------------------	----------	----	-----------

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2	
	Déficit (II-1)	F3	1 664 862

Déficit de l'exercice reporté en arrière *	F4	
--	----	--

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *	F6	
---	----	--

Résultat fiscal	Bénéfice	F8	
	Déficit	F9	1 664 862

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

(1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice.	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	508 794	ZW
			486 308
Provisions pour risques et charges *	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer	9K	5 372	9L
Organic	9M		26 031
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	514 166	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU
			512 339

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**ETAT DE SUIVI DES DEFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES A LONG TERME
COMME SI LA SOCIETE ETAIT IMPOSEE SEPAREMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERM**

Néant *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

DGE IFU 4
8 Rue Courtois

93505 PANTIN Cedex

Exercice ouvert le : **01112014**
clos le : **31102015**

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - SUIVI DES DEFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	2 256 947
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	2 256 947
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	1 664 862
Total des déficits restant à reporter	H9	3 921 809

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	A 19 % ou à 15 %	A 16,5 %	A 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2) (3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		(2) (3)			
	N-2		(2) (3)			
	N-3		(2) (3)			
	N-4		(2) (3)			
	N-5		(2) (3)			
	N-6		(2) (3)			
	N-7		(2) (3)			
	N-8		(2) (3)			
	N-9		(2) (3)			
	N-10		(2) (3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-not-sd et la notice 2032-sd.



REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RESULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES A LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DEFICITS ET MOINS-VALUES
ANTERIEURS A L'ENTREE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERM

N° SIRET : 55162019800020

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

DGE IFU 4
8 Rue Courtois

93505 PANTIN Cedex

Exercice ouvert le : 01112014

clos le : 31102015

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1		
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-values à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2		
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3		
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4		
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : $1 - (2 + 3) + 4$	5		

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	(1 664 862)
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : $6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12$	13	(1 664 862)

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**ETAT DES RECTIFICATIONS APORTEES AU RESULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME
POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : **STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERM**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : DGE IFU 4
8 Rue Courtois

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère

(Résultat d'ensemble)

93505 PANTIN Cedex

SIRET Société intégrée : **55162019800020**

Néant *

Exercice ouvert le : **01112014** clos le : **31102015**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RESULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	CA		CB	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble				1 664 862
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 5 du CGI)	CD			
Quote-part de frais et charges afférentes aux produits de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 2 du CGI)			CI	17 493
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al. 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 4 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 6 du CGI)	CH		CJ	
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)			CO	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	1 682 355
BENEFICE (CX-CY) ou DEFICIT (CY-CX)	CZ		DA	1 682 355

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19% (3)	Taux de 15%	Taux de 0% (4)	Taux de 19% (5)	Taux de 15%	Taux de 0% (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS-TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS-A8) ou moins-value (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED-EF) ou moins-value (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-value (EG-EE) taux de 0%			B5			B4

C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %	
Plus-values à 19% (art 210 E, 210 F (6) 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
 (2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contrevenant avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
 (3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2006, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
 (4) Le taux de 0% s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.
 (5) Le taux de 19% concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
 (6) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERM										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	11 331 389			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(1 165 173)				Dividendes	- Autres réserves	ZD		
	Prélèvements sur les réserves	OE					Autres répartitions		ZE		
							Report à nouveau		ZF		
							(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	10 166 216	
	TOTAL I	OF	10 166 216			TOTAL II		ZH	10 166 216		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
						Exercice N :			Exercice N-1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	YQ	34 160		7 853		
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance					YT	2 314 402		2 168 853		
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété				J8	304 690	XQ	469 381		505 622	
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	6 158		2 792		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	388 940		300 156		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES	ST	3 660 008		3 817 391		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	6 838 889		6 794 815		
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	311 822		314 467	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS	9Z	1 166 050		1 125 980			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	1 477 872		1 440 447			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	587 543		585 316		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	463 557		591 152		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I, ou modèle 2460 de 2014) *					OB	9 190 684				
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					OS					
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)					YP	289		292		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale					RL					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	0,38 %		0,58 %		
- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0				ZR	
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	(1 664 862)		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%		JL	
						Plus-values à 19%	JM	Imputations		JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD			Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%		JO	
						Plus-values à 19%	JP	Imputations		JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	5 8 8 8 0 1 4 6 4 0 0 0 4 5		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERM** Néant *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	Instal.générales	27 628	27 628		
	2	Instal.techniques	718 452	688 359		30 093
	3	Matériel bureau	6 413	6 413		
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
				19%	15% ou 16%	0%	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1						
	2	30 093					
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

	II - Autres éléments		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			Plus-value taxable à 19% (1)
			Court terme	Long terme		
			19%	15% ou 16%	0%	11
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERM Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑥		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERM					Néant <input type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERM		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/11/2014 et clos le : 31/10/2015		Durée en nombre de mois <input type="text" value="12"/>
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	OA	5 784
Production vendue - Biens	OB	(741)
Production vendue - Services	OC	24 880 067
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	10 872
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	4 387
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 427 095
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1		OM 26 327 463
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	1 521 813
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	(7 517)
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	6 524 440
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	3 023 923
Abandons de créances à caractère commercial	OX	
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2		OJ 11 062 660
III - Valeur ajoutée produite		
TOTAL 1 - TOTAL 2		OG 15 264 803
IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	15 264 803
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	26 312 205
Période de référence	GY	
	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/0 (1) Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE **31|1|10|20|15** N° SIRET **5|5|1|6|2|0|1|9|8|0|0|0|2|0**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL**

ADRESSE (voie) **21, avenue de l'Europe**

CODE POSTAL **13090** VILLE **AIX EN PROVENCE**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	134 592
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	408

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **S.A.** Dénomination **SATHEL**
 N° SIREN (si société établie en France) **775643356** % de détention **61,06** Nb de parts ou actions **82 435**
 Adresse : N° **200** Voie **AVENUE DU CASINO**
 Code postal **69890** Commune **LA TOUR DE SLVAGNY** Pays **FRANCE**

Forme juridique **S.A.** Dénomination **GROUPE PARTOUCHE**
 N° SIREN (si société établie en France) **588801464** % de détention **38,63** Nb de parts ou actions **52 157**
 Adresse : N° **141** Voie **BIS RUE DE SAUSSURE**
 Code postal **75017** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []
 Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Naissance : Date [] N° département [] Commune [] Pays []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []
 Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Naissance : Date [] N° département [] Commune [] Pays []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|10|20|15

N° SIRET 5|5|1|6|2|0|1|9|8|0|0|0|2|0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL

ADRESSE (voie) 21, avenue de l'Europe

CODE POSTAL 13090 VILLE AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique S.A. Dénomination CASINO LES FLOTS BLEUS

N° SIREN (si société établie en France) 058805003 % de détention 99,96

Adresse : N° Voie AVENUE WILSON

Code postal 13600 Commune LA CIOTAT Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

M C R

Société d'Expertise Comptable et de Commissaires aux Comptes

SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL

Société Anonyme
au capital de 2.160.000 Euros

21, avenue de l'Europe
13090 AIX-EN-PROVENCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 octobre 2015

SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL

Société Anonyme
au capital de 2.160.000 Euros

21, avenue de l'Europe
13090 AIX-EN-PROVENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 octobre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 octobre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Marseille, le 29 mars 2016

Le Commissaire aux Comptes,

MCR
Emmanuel MATHIEU



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/10/2015			31/10/2014
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	363 464	363 220	244	1 653
	Fonds commercial (1)	91 212		91 212	91 212
	Autres immobilisations incorporelles	32 781	32 781		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	788 929	543 988	244 941	264 850
	Constructions	27 665 738	18 127 475	9 538 264	10 815 839
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	12 552 522	10 461 896	2 090 626	1 904 366
	Autres immobilisations corporelles	2 731 318	1 589 267	1 142 051	947 061
	Immobilisations en cours	282 282		282 282	
	Avances et acomptes	160 579	34 579	126 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	800 691		800 691	800 691	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	19 253		19 253	11 702	
Autres immobilisations financières	28 092		28 092	30 592	
TOTAL (II)	45 516 862	31 153 205	14 363 657	14 867 968	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	106 462		106 462	98 945
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 296		2 296	70 906
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	311 432	34 586	276 846	244 231	
Autres créances	9 300 695	49 871	9 250 824	9 206 324	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	2 249 673		2 249 673	3 157 852	
Charges constatées d'avance	637 441		637 441	659 533	
TOTAL (III)	12 607 998	84 457	12 523 541	13 437 791	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	58 124 860	31 237 662	26 887 198	28 305 759	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

20 253

15 202

(3) dont créances à plus d'un an

4 707 122

4 733 995

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/10/2015

31/10/2014

		31/10/2015	31/10/2014
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 160 000	2 160 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 406 066	1 406 066
	Ecart de réévaluation	40 530	40 530
	RESERVES		
	Réserve légale	216 000	216 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	274 514	274 514
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	523 634	523 634
	Report à nouveau	10 166 216	11 331 389
	Résultat de l'exercice	(946 493)	(1 165 173)
Subventions d'investissement	11 517	15 362	
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	13 851 985	14 802 322
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	380 098	415 510
	Provisions pour charges	107 328	108 793
	Total des provisions	487 426	524 303
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	2 563 548	2 410 732
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	436 594	418 146
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 070 465	1 161 898
	Dettes fiscales et sociales	4 737 144	4 453 160
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	237 635	330 024	
Autres dettes	3 502 401	4 185 388	
Produits constatés d'avance (1)		19 785	
	Total des dettes	12 547 787	12 979 134
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	26 887 198	28 305 759
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(946 492,51)	(1 165 172,92)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	12 111 193	12 476 420
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		*

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/10/2015

31/10/2014

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	5 784		5 784	2 654
	Production vendue (Biens)	(741)		(741)	(606)
	Production vendue (Services et Travaux)	24 880 067		24 880 067	24 451 617
	Montant net du chiffre d'affaires	24 885 109		24 885 109	24 453 665
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			10 872	17 093
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 494 597	1 469 669
	Autres produits			4 387	4 903
	Total des produits d'exploitation (1)			26 394 965	25 945 330
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 521 813	1 521 322
	Variation de stock			(7 517)	19 409
	Autres achats et charges externes			6 838 889	6 794 815
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 477 872	1 440 447
	Salaires et traitements			9 056 142	8 963 229
	Charges sociales du personnel			3 455 605	3 463 826
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			2 244 608	2 060 212
	- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations			8 676	30 452	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			73 996	148 208	
Autres charges			3 023 923	2 982 244	
	Total des charges d'exploitation (2)			27 694 008	27 424 164
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 299 044)	(1 478 834)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/10/2015

31/10/2014

RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 299 044)	(1 478 834)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	349 853	312 369
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	618	869
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	36 686	36 335
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	2 591	906
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	389 747	350 478
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	11 713	12 317
	Différences négatives de change	9	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	11 722	12 317
RESULTAT FINANCIER		378 025	338 161
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(921 019)	(1 140 672)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	106 490	250 856
	Sur opérations en capital	33 937	8 438
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	173 331	179 906
	Total des produits exceptionnels	313 757	439 199
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	296 448	495 596
	Sur opérations en capital	30 093	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	45 162	2 304
	Total des charges exceptionnelles	371 703	497 899
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(57 946)	(58 700)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(32 472)	(34 200)
TOTAL DES PRODUITS		27 098 469	26 735 007
TOTAL DES CHARGES		28 044 962	27 900 180
RESULTAT DE L'EXERCICE		(946 493)	(1 165 173)

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

349 853

9 369

312 369

9 536

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **26 887 198** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **27 098 469** euros et un total **charges** de **28 044 962** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-946 493** euros.

L'exercice considéré débute le **01/11/2014** et finit le **31/10/2015**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce et du règlement ANC n°2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits Caractéristiques de l'exercice

En application des dispositions de l'Article 39 de la loi n° 2014-1655 du 29 Décembre 2014 de finances rectificatives pour 2014 ayant décidé la réforme de la fiscalité applicable aux produits des jeux de casinos, le décret n° 2015-669 du 15 Juin 2015 a modifié l'article D. 2333-74 du code général des collectivités territoriales afin de préciser les taux d'imposition minimum et maximum du barème du prélèvement progressif opéré sur le produit brut des jeux dans les casinos. Le même décret abroge les dispositions réglementaires relatives au dispositif du « *prélèvement à employer* » (compte 471) qui a été supprimé par ladite loi de finances rectificative pour 2014. **Ces dispositions, applicables rétroactivement au 1er novembre 2014, ont été mises en oeuvre sur l'exercice 2014/2015.**

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

précédent.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité demeure la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels et autres valeurs incorporelles ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Ces éléments sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation à savoir :

- Logiciels	1 an
-------------	------

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation.

- Constructions et agencements	8 à 27 ans
- Matériel MAS et Jeux Traditionnels	5 à 10 ans
- Autres Matériel et Outillages	2 à 15 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériel et Mobilier de bureau	3 à 10 ans

En référence aux principes des Règlements CRC 2002.10 et CRC 2004.6, notre société s'est également assurée à la clôture de l'exercice qu'il n'existait pas d'indice de perte de valeur de l'actif justifiant une dépréciation.

Au 31/10/2015, aucun indice de perte de valeur de l'actif n'a été décelé.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires . Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1. Comptes courants nés avant l'entrée en sauvegarde de la société mère Groupe Partouche SA (09/2013)

1.1. Notre société détient une créance en compte courant de 4.315 K€ sur sa société mère Groupe Partouche SA, en vertu de la convention d'omnium de trésorerie qui lie les deux sociétés.

Cette créance, née avant l'entrée de GP SA en sauvegarde, figure à l'actif du bilan de notre société sous le poste « Autres créances » et est inchangée au 31/10/2015. Elle a été admise au passif de Groupe Partouche SA dans le cadre de la procédure de sauvegarde de GP SA.

Conformément aux termes du jugement du Tribunal de Commerce de Paris du 29/09/2014, arrêtant le Plan de sauvegarde de Groupe Partouche SA, cette créance ne sera remboursée qu'une fois constaté que l'exécution du Plan de sauvegarde est achevée conformément à l'article L.626-28 du Code de commerce. Toutefois le remboursement de cette créance pourra intervenir préalablement par voie de compensation avec toute créance de Groupe Partouche née postérieurement à l'adoption du Plan de sauvegarde et résultant d'une distribution de dividende.

1.2. Par ailleurs, le compte courant débiteur d'intégration fiscale Groupe Partouche SA qui existait au 30 septembre 2013, qui a également été admis au passif de GP SA dans le cadre de la procédure de sauvegarde, pourra le cas échéant, en application de l'article L. 622-7 du code de commerce, être compensé avec les dettes d'impôts de même nature (au titre de l'intégration fiscale), nées postérieurement à l'ouverture de la procédure, du fait de leur caractère connexe. A ce jour il est inchangé et s'élève à 187 K€.

2. Enfin la société détient des comptes courants avec la société mère au titre des opérations réalisées depuis l'entrée de GP SA en sauvegarde (09/2013).

Au 31/10/2015 les soldes de ces comptes courants s'élèvent à :

- Créiteur : 998 K€ au titre de la convention omnium
- Débiteur : 414 K€ au titre de l'intégration fiscale

Provisions spécifiques à l'activité

Une provision pour charge a été constituée au titre des jackpots progressifs. Cette charge est certaine dans son montant à la date du bilan, mais l'échéance n'en est pas connue.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Changement de méthodes

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport à l'exercice précédent.

Autres informations

A - Echéance de la délégation de service public

La délégation de service public vient à échéance au 31/10/2016. La société SCMAT s'est portée candidate au nouvel appel d'offre relatif au renouvellement de la délégation de service public.

Le choix du prochain délégataire sera connu en mars 2016 conformément au calendrier prévisionnel de l'appel d'offre.

B - Intégration fiscale

La société est fiscalement intégrée dans le groupe d'intégration constitué par GROUPE PARTOUCHE SA et ses filiales en application des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

La société GROUPE PARTOUCHE SA se constitue ainsi seule redevable de l'impôt société.

C - Ventilation du Chiffre d'Affaires

La répartition du Chiffre d'Affaires par secteur d'activité est la suivante en K€ :

- Produit Net des Jeux (PNJ)	20.079
- Restauration - Bar	4.025
- Séminaires, locations diverses	370
- Divers	411
Total	24.885

Ce Chiffre d'Affaires est entièrement réalisé en France. Il est important de préciser que la recette des jeux figure en compte de résultat, nette du prélèvement de l'état. Les données brutes en K€ sont les suivantes :

- Recette Brute des Jeux	45.915
- Prélèvement de l'Etat	-25.836
- Recette nette des Jeux(=PNJ)	20.079

D - Indemnité de Fin de Carrière

L'indemnité de fin de carrière relative à notre société a été calculée par GROUPE PARTOUCHE. Au 31 octobre 2015 elle a été estimée à la somme de 1.223 K€ (charges sociales incluses) et figure dans cette Annexe Comptable sous la rubrique Engagement Hors Bilan.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

E - Contrôle URSSAF

Contrôle URSSAF Années 2005 et 2006

Au cours de l'exercice 2007/2008, la société a fait l'objet d'un redressement URSSAF d'un montant de 160 K€ en principal. Ce redressement a été accepté et payé par la société à hauteur de 3 K€ et a fait l'objet d'une contestation auprès de l'URSSAF pour un montant de 157 K€. En réponse l'URSSAF a maintenu l'ensemble de ces chefs de redressements. La société a donc saisi la Commission des Recours Amiable pour les chefs de redressements contestés.

En date du 21 avril 2009, la société s'est vue notifier un avis d'inscription de privilège.

En sa séance du 27 mai 2009, la Commission des Recours Amiable a confirmé en grande partie les chefs de redressement, à l'exception du point sur l'obligation de nourriture (environ 39 K€ de redressements abandonnés).

Le 28 septembre 2009, la société a formé recours de cette décision devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale. A ce jour l'affaire n'a pas été examinée par le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale.

Comme pour les exercices précédents, la direction de la société a estimé qu'aucune provision pour risque ne devait être constatée en raison de la contestation des chefs de redressements.

Contrôle URSSAF Années 2007 - 2008 et 2009

Au cours de l'exercice 2009/2010, la société a fait l'objet d'un redressement URSSAF et ASSEDIC d'un montant total de 205 K€ en principal. Ce redressement a été accepté par la société à hauteur de 24 K€ et a fait l'objet d'une contestation auprès de l'URSSAF pour un montant de 181 K€. En réponse l'URSSAF a maintenu l'ensemble de ces chefs de redressements. La société a donc saisi la Commission des Recours Amiable pour les chefs de redressements contestés. La Commission des Recours Amiable a rejeté l'ensemble des points contestés par la société en date du 8 juin 2011. La société a donc saisi le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale, comme pour le précédent redressement URSSAF (voir ci-dessus).

La direction de la société avait estimé qu'une provision pour risque devait être constatée uniquement à hauteur du redressement accepté, soit pour un montant de 24 K€ et qu'aucune provision pour risque ne devait être constatée pour les chefs de redressements contestés (179 K€ après abandon d'un des points du redressement). Cette position est inchangée au 31/10/2015. De plus, le TASS a rendu en date du 22 octobre 2015 un jugement qui minore le redressement initial d'un montant de l'ordre de 134 K€.

Le TASS renvoie les parties devant l'URSSAF afin de déterminer le montant des sommes restant à recouvrer et des suites à donner à la procédure de contrôle en litige.

F - CICE

Le Crédit d'Impôts Compétitivité Emploi (CICE) est applicable depuis le 1er janvier 2013.

Le CICE de l'exercice 2014/2015 s'élève à la somme de 391 K€ et a été comptabilisé en minoration du poste « Charges sociales » du compte de résultat de l'exercice clos le 31 octobre

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

2015.

Le CICE de l'exercice 2013/2014 s'élevait à la somme de 360 K€ et avait été comptabilisé en minoration du poste « Charges sociales » du compte de résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2014.

Notre utilisation du CICE est conforme aux termes prévus par l'article 244 quater C du Code Général des Impôts.

G - Litiges Prud'Homiaux

En cas de litiges prud'homaux, la politique de la société en matière de traduction comptable est la suivante quel que soit le stade de la procédure : les litiges sont traduits en comptabilité par une provision pour risque dont le niveau correspond à l'analyse des avocats en charge des intérêts de la Société, ainsi que de la Direction du Casino.

H - Autres

La colonne de rappel du 31/10/2014 présente quelques divergences avec les comptes publiés au 31/10/2014, du à des compensations non significatives entre des comptes de même nature à l'actif et au passif du bilan :

BILAN POSTE	Plaquette N-1	Plaquette N colonne N-1	Ecart
Actif			
Autres créances	9.121.756	9.206.324	84.568
Passif			
Dettes fisc. et soc.	4.409.867	4.453.160	43.293
Autres dettes	4.144.113	4.185.388	41.275

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/10/2015
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	486 752		705			487 456
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	486 752		705			487 456
CORPORELLES						
Terrains	788 929					788 929
Constructions sur sol propre	9 825					9 825
sur sol d'autrui	21 519 699					21 519 699
instal. agencement aménagement	6 163 841				27 628	6 136 214
Instal technique, matériel outillage industriels	12 343 173		931 402	3 600	718 452	12 552 522
Instal., agencement, aménagement divers	1 567 545		333 192			1 900 737
Matériel de transport	9 680		59 882			69 562
Matériel de bureau, mobilier	715 224		52 208		6 413	761 019
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours			282 282			282 282
Avances et acomptes	34 579		126 000			160 579
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 152 495		1 784 966	3 600	752 492	44 181 369
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	800 691					800 691
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	42 295		32 700		27 649	47 346
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	842 985		32 700		27 649	848 036
TOTAL	44 482 232		1 818 371	3 600	780 141	45 516 862

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/10/2015
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	393 886	2 114		396 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	393 886	2 114		396 000
CORPORELLES	Terrains	524 079	19 909		543 988
	Constructions sur sol propre	9 825			9 825
	sur sol d'autrui	11 764 043	906 769		12 670 812
	instal. agencement aménagement	5 103 658	370 807	27 628	5 446 838
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 438 806	711 449	688 359	10 461 896
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	725 853	186 383		912 236
	Matériel de transport	9 680	4 659		14 339
	Matériel de bureau, mobilier	609 855	59 250	6 413	662 692
	Embballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 185 799	2 259 225	722 399	30 722 625
TOTAL		29 579 685	2 261 339	722 399	31 118 625

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Embballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/10/2015	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92					
	Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMENTEES						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	524 303	73 996	110 873	487 426		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		524 303	73 996	110 873	487 426	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	{ <ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - des titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières 	34 579		34 579	
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients		37 075	8 676	11 165	34 586
	Autres		97 775	28 431	76 335	49 871
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		169 429	37 107	87 500	119 036
TOTAL GENERAL		693 732	111 103	198 373	606 462	
Dont dotations et reprises	{ <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		82 672	67 501		
			28 431	130 872		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/10/2015	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	19 253	19 253	
	Autres immobilisations financières	28 092	1 000	27 092
	Clients douteux ou litigieux	49 032	49 032	
	Autres créances clients	262 400	262 400	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 263	5 263	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	97 383	97 383	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	38 923	38 923	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 107 848	4 107 848	
	Groupe et associés (2)	4 990 118	675 270	4 314 848
	Débiteurs divers	61 160	61 160	
	Charges constatées d'avances	637 441	245 167	392 274
	TOTAL DES CREANCES	10 296 914	5 562 699	4 734 215
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	31 700			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	24 149			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/10/2015	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 070 465	1 070 465		
	Personnel et comptes rattachés	784 123	784 123		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	814 369	814 369		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	40 953	40 953		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 097 699	3 097 699		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	237 635	237 635		
	Groupe et associés (2)	2 563 548	2 563 548		
	Autres dettes	3 502 401	3 502 401		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	12 111 193	12 111 193			
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	31/10/2015	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations		800 691		
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances		4 990 118		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers		2 563 548		
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		732 930		

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/10/2015	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	91 212	
TOTAL	91 212	

--

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/10/2015	31/10/2014	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	35 406	29 929	5 477	18,30
Autres créances	4 207 610	4 259 498	(51 887)	-1,22
TOTAL	4 243 016	4 289 427	(46 410)	-1,08

--

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/10/2015

Total des Produits à recevoir		4 243 016
Autres créances clients		35 406
<i>CLIENT FACTURE A ETABLIR</i>	<i>35 406</i>	
Autres créances		4 207 610
<i>FRN AVOIR A RECEVOIR CENTRALIS</i>	<i>525</i>	
<i>ORGANISMES SOCIAUX PDT A RECEV</i>	<i>91 860</i>	
<i>IJSS A RECEVOIR</i>	<i>4 627</i>	
<i>IJ PREVOYANCE A RECEVOIR</i>	<i>896</i>	
<i>ETAT CET</i>	<i>10 066</i>	
<i>ETAT.PRODUIT A RECEVOIR</i>	<i>3 770 330</i>	
<i>PRODUIT IMPOT CICE</i>	<i>327 452</i>	
<i>REMBT A REC ASSURANCE</i>	<i>1 854</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/10/2015	31/10/2014	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	203 929	205 014	(1 085)	-0,53
Dettes fiscales et sociales	1 502 880	1 377 067	125 813	9,14
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	2 273 780	2 273 616	164	0,01
TOTAL	3 980 589	3 855 697	124 891	3,24

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/10/2015

Total des Charges à payer		3 980 589
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		203 929
<i>FOURNIS.FACT.NON PARV.</i>	203 929	
Dettes fiscales et sociales		1 502 880
<i>PERSONNEL PROV CP</i>	638 526	
<i>PROVISION REC/RTT</i>	142 275	
<i>PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAY</i>	217	
<i>CHARGES SOCX./ C.P.</i>	248 479	
<i>CHARGES SOCIALES REC RTT</i>	55 537	
<i>MEDECINE DU TRAVAIL</i>	3 122	
<i>ORGANIC</i>	5 372	
<i>CHARGES FISCALES SUR CONGES PA</i>	65 831	
<i>CHARGES FISCALES SUR REC/RTT</i>	14 216	
<i>TAXES DIVERSES - CENTRALISATEU</i>	95	
<i>TAXE SUR VEHICULES</i>	733	
<i>TAXE HANDICAPES</i>	19 219	
<i>FORMATION CONTINUE</i>	182 882	
<i>EFFORT CONSTRUCTION</i>	69 928	
<i>TAXE D'APPRENTISSAGE</i>	46 970	
<i>ETAT AUTRES TAXES A PAYER</i>	9 478	
Autres dettes		2 273 780
<i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	2 273 780	

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/10/2015	31/10/2014	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		19 785	(19 785)	-100,00
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL		19 785	(19 785)	-100,00

--

ANNEXE - Élément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/10/2015
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/10/2015	31/10/2014	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	637 441	659 533	(22 092)	-3,35
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	637 441	659 533	(22 092)	-3,35

--

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/10/2015
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		637 441	637 441
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			637 441

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/10/2015	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		135 000,00	16,0000	2 160 000,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		135 000,00	16,0000	2 160 000,00

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros

31/10/2015

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

RESULTAT COURANT

(921 019)

(921 019)

RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)

(57 946)

(57 946)**RESULTAT COMPTABLE****(978 965)****(978 965)**

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/10/2015	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail		34 160	29 779
		34 160	29 779
Engagements en pensions, retraite et assimilés		1 223 151	
		1 223 151	
Autres engagements		1 202 616	
- Bail emphytéotique		76 057	
- Matériel pris en location financière		57 775	
- Contrats divers			
		1 336 448	
Total des engagements financiers (1)		2 593 759	29 779
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/10/2015

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	- Provision pour congés payés	508 794
	- Contribution sociale de solidarité	5 372
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		514 166

--

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/10/2015	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		40	
	Professions intermédiaires		25	
	Employés		175	
	Ouvriers		49	
	TOTAL		289	

Professions intermédiaires = Agents de maîtrise et techniciens

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/10/2015

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
GROUPE PARTOUCHE 141 bis rue de Saussure - 75017 PARIS	SA	193 631 200	

--

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/10/2015

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SA CASINO LES FLOTS BLEUS
N° Siren : 058 805 003

1 380 633

99,96

508 124

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères